



# LE DEVOIR

## Productions maraîchères

## Exterminer la vie autour des champs

Des agriculteurs stérilisent  
les abords de leurs terres  
sous la pression  
de normes américaines

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Des producteurs maraîchers québécois en nombre indéterminé ont entrepris au cours des dernières années de stériliser avec différents poisons et pesticides les milieux naturels, y compris des cours d'eau, non pas «dans» leurs champs mais «autour» d'eux afin d'en éliminer des insectes ou des animaux qu'ils ne veulent pas retrouver, entiers ou en parties, dans leur récolte et ultimement dans les conserves ou l'assiette des consommateurs urbains qu'un rien affole.

Ces pratiques, qui seraient néanmoins marginales selon les agriculteurs et les professionnels interviewés, sont néanmoins confirmées par des acteurs de premier rang.

Interrogée sur l'existence de ces pratiques, la présidente de l'Ordre des agronomes du Québec, Claire Bolduc, a confirmé que cet organisme professionnel était au courant de ces pratiques et qu'il en serait même question à son prochain congrès, au début de l'été. Mme Bolduc devait ajouter qu'«un cas précis de ce genre» avait fait l'objet d'une plainte auprès du Syndicat de son organisme professionnel. Mme Bolduc a refusé d'identifier l'agronome ayant fait l'objet de cette plainte, présentement sous enquête, ainsi que les ou les plaignants dans cette affaire.

«On est en présence d'une sorte d'effet domino, a-t-elle expliqué. Le consommateur veut des produits "au plus-que-parfait". Les grossistes et les grandes chaînes demandent donc des aliments totalement parfaits, ce qui engendre une forte pression sur les acheteurs, qui disent aux producteurs de ne rien leur refiler qui ne soit impeccable sinon ils vont acheter ailleurs. Chacun, à tous les niveaux, craint par-dessus tout l'amplification

VOIR PAGE A 10: EXTERMINER



## Équitable, mon œil!

Tous les cafés ne sont pas  
aussi «équitable» qu'on le dit,  
indique une étude de l'Union  
des consommateurs

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

La petite tasse de café équitable, achetée pour mettre un peu de «socialement responsable» dans sa consommation par une frange toujours grandissante des Québécois, risque d'être difficile à digérer. Et pour cause. A en croire l'Union des consommateurs du Québec, plusieurs pourvoyeurs de ce liquide qui fait dormir quand on n'en boit pas semblent interpréter de manière personnelle la notion de commerce équitable. Quand ils ne trompent pas carrément les consommateurs, révèle une enquête menée en 2002 par l'organisme. Une enquête qui arrive à point: la veille de la Journée internationale du commerce équitable, qui, aujourd'hui, vise à promouvoir cette nouvelle façon de consommer.

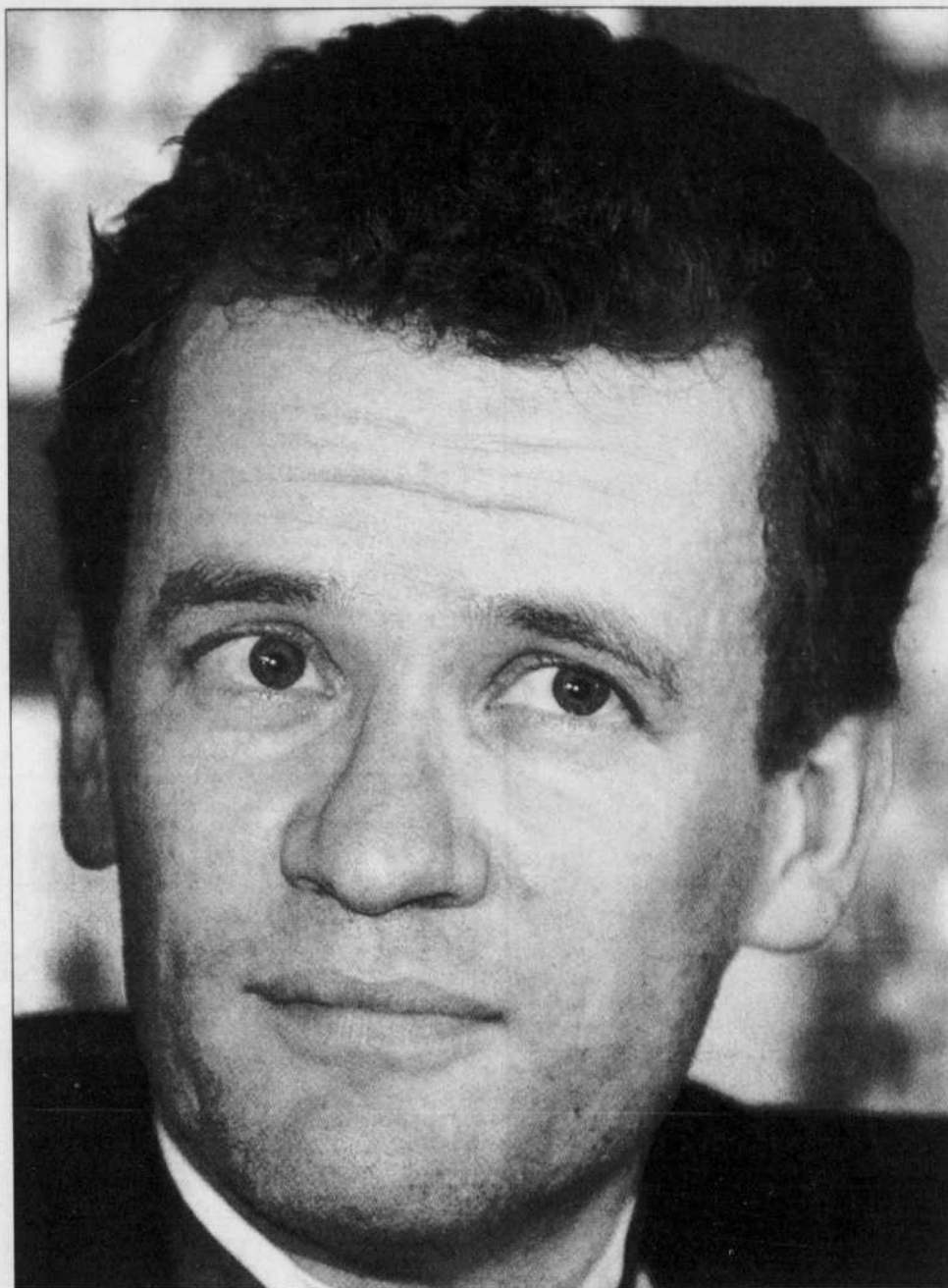
Pendant plusieurs mois, l'Union a passé au crible une douzaine de vendeurs de café, allant du Café Aladdin à Hull au Terra Coffee, en passant par Starbucks,

VOIR PAGE A 10: ÉQUITABLE

## INDEX

Actualité..... A 2	Idées..... B 5
Annonces..... C 8	Météo..... A 8
Avis publics..... A 8	Monde..... A 7
Bourse..... C 2	Mots croisés..... A 8
Carrières..... C 6	Perspectives..... B 1
Économie..... C 1	Sciences..... B 6
Éditorial..... B 4	Sports..... C 10

## Yann Martel en entrevue au Devoir



Yann Martel, auteur de *Life of Pi*. Depuis qu'il a gagné le Booker Prize 2002, il n'a pas eu le temps ni d'écrire ni de lire une ligne. Après la vertigineuse tournée promotionnelle de son livre, il est attendu à Saskatoon pour une résidence d'écrivain de neuf mois. Ensuite, il rentre à Montréal, où il s'est établi il y a quinze ans.

## L'écrivain dans son zoo

Il y a quelques mois, il a séduit le monde avec l'histoire incroyable d'un garçon perdu au milieu du Pacifique, en compagnie d'un tigre du Bengale. Aujourd'hui, l'auteur montréalais Yann Martel, lauréat du prestigieux Booker Prize pour son roman *Life of Pi* (bientôt traduit en français chez XYZ), est l'un des auteurs très populaires de la planète. Volubile et généreux, il s'est ouvert au *Devoir* dans l'une de ses rares entrevues, à la Foire internationale du livre de Turin, sur la religion, la souffrance, la joie et la vie.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Turin — Il aura 40 ans en juin et semble à la fois terriblement juvénile et réfléchi. Souriant et impeccable, il répond avec la même désinvolture aux questions les plus profondes et à celles les plus triviales, paraît franchement désolé de ne pas avoir plus de temps pour répondre à chacun. Il plane sur la célébrité avec un plaisir évident, mais aussi avec l'humilité digne d'un ascète hindou. Religieux tout en demeurant sceptique, cosmopolite et cultivé, écrivant en anglais bien que francophone, posant des questions cruciales sur le sens de la vie, Yann Martel est peut-être le prototype de l'écrivain du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais c'est aussi un être extrêmement particulier. Fils du diplomate et poète montréalais Émile Martel, Yann Martel est né en Espagne et, suivant les pé-

grinations de ses parents, a toujours fréquenté l'école anglaise.

«L'anglais est la langue dans laquelle je pense, disait-il hier. C'est la langue dans laquelle j'exprime le mieux la subtilité. Mais je dois dire que le français est la langue la plus proche de mon cœur. Et pour cette raison même, l'anglais me donne une distance suffisante pour écrire.» Ce sont par ailleurs ses parents, Émile et Nicole, qui ont travaillé à la traduction française de *Life of Pi*. Un arrangement qui satisfait Yann Martel, notamment pour des raisons pratiques. Il aime être disponible pour ses traducteurs et répond fréquemment à leurs questions.

Après des études de philosophie partagées entre l'université Concordia et celle de Trent, à Toronto,

VOIR PAGE A 10: MARTEL

## JUSTICE

## Les deux visages de Caillou

Une éditrice et une illustratrice sont passées de l'amour à la haine dans l'aventure de création du personnage pour enfants

La visite récente de Caillou à la Cour suprême n'y a rien changé. Sa couche est toujours pleine. L'éditrice Christine L'Heureux et l'illustratrice Hélène Desputeaux s'enlisent depuis sept ans dans une rude bataille légale pour arracher la garde légale du personnage pour enfants. À qui appartient Caillou? *Le Devoir* s'est penché sur le litige.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

La pile de dossiers de cour soumis à l'autorité du juge de la Cour supérieure Jean Frappier s'élève à la hauteur d'un petit bonhomme de deux ans, le public-cible de Caillou, superstar internationale connue dans toute l'Amérique du Nord, en France, en Suède, au Portugal et même en Israël. Caillou, c'est le prototype même de l'enfant issu d'une famille dysfonctionnelle, avec ses deux mères en instance de divorce enfoncées dans une dispute légale qui risque fort de compromettre son adolescence.

Reconnues comme les coauteures de Caillou en mars dernier par la Cour suprême, Hélène Desputeaux (dessins) et Christine L'Heureux (textes) n'ont pas fini d'en découdre devant les tribunaux. L'illustratrice, qui a esquissé la bouille ronde et le crâne dégarni de Caillou, revendique l'annulation d'un contrat signé de bonne foi, en mai 1993, dans lequel elle cédait tous les droits nécessaires à l'exploitation commerciale de Caillou pour le monde entier aux Éditions Chouette, propriété de Mme L'Heureux. Une cession sans droit de regard sur les projets à venir, en fonction d'une répartition des

VOIR PAGE A 6: CAILLOU

## Un baume sur la pénurie infirmière

Pour la première fois  
depuis 1997,  
il y a plus d'embauches  
que de départs

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Enfin du sang neuf! Pour la première fois depuis les retraites massives qui ont poussé 4000 infirmières hors des hôpitaux en 1997, le réseau de la santé affichera cette année un bilan positif, puisque le nombre des nouvelles infirmières embauchées surpassera celui des départs.

Dans le réseau de la santé, on commence donc à voir la lumière poindre au bout du tunnel. Encore catastrophistes il n'y a pas si longtemps, les responsables de la planification de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux commencent aujourd'hui à respirer.

«Nos projections de pénurie étaient de l'ordre de 15 000 infirmières manquantes d'ici 2015 si rien n'était fait. Compte tenu des efforts déployés, il est évident qu'il s'ajoute du personnel à l'heure actuelle. On a renversé la tendance des entrées et des départs. Aujourd'hui, il n'y a plus d'écart négatif», s'est réjoui Jacques Larouche, sous-ministre adjoint aux politiques de main-d'œuvre du ministère de la Santé, lors d'une entrevue accordée il y a quelques jours.

Selon les chiffres compilés par ce ministère, on s'attend en 2003 à ce que 2520 jeunes infirmières fassent leur entrée dans le métier et apportent des renforts dans les hôpitaux et les CLSC. Par ailleurs, on estime que 1903 infirmières prendront leur retraite

VOIR PAGE A 10: INFIRMIÈRES

## JARDINS

## Vigor de retour dans nos plates-bandes

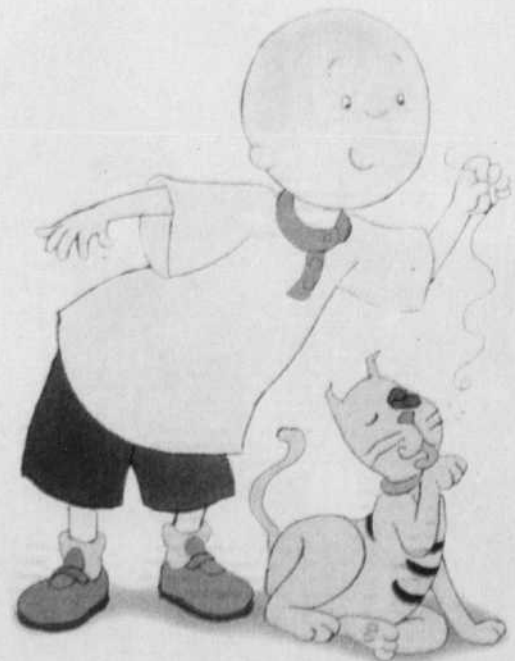
Alors que le printemps consent depuis peu à se montrer le bout du rayon et que les jardiniers en herbe ou en verve ont des fourmis dans les jambes, *Le Devoir* entreprend la publication hebdomadaire de la page «Jardins». On y trouvera une foule de renseignements pratiques et les précieux conseils de notre chroniqueur bien connu, Jean-Claude Vigor. Cette semaine, il nous propose un voyage au pays des fines herbes, en posant la question de savoir si elles sont vraiment toutes fines... Comment cultiver son jardin, dans le cahier Samedi, pour l'été.



Jean-Claude  
Vigor

■ À lire en page D 6

**Le Devoir n'est pas  
publié lundi, Journée  
des Patriotes. Bon congé!**



# • LES ACTUALITÉS •

Meurtre de la petite Holly Jones

## La police torontoise recherche deux hommes

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Tentant de résoudre le meurtre brutal de Holly Jones, la police de Toronto a demandé l'aide du public, hier, pour identifier deux hommes qui étaient à bord du traversier en partance pour l'île Ward le jour où des restes de la fillette de 10 ans ont été découverts.

Les deux hommes sont des «personnages d'intérêt» pour la police, selon Gary Ellis, inspecteur à la police de Toronto. «Il n'y a pas de lien direct ni entre ces deux individus ni en ce qui concerne notre cas. Les deux hommes n'étaient pas des usagers du traversier de l'île Ward. Nous les convoquons pour leur demander de nous assister dans notre enquête», a expliqué M. Ellis.

Les deux hommes portaient supposément des bagages similaires à ceux qui ont été retrouvés dans l'île et qui contenaient les restes de la fillette assassinée, a ajouté M. Ellis.

Certains des restes demeurés cachés à l'intérieur du sac ont été retrouvés sur le rivage de l'île, mardi matin. D'autres parties du corps de la fillette ont été découvertes plus tard le même jour, alors qu'elles flottaient en face de la Place des expositions dans un secteur riverain de Toronto.

L'un des individus est décrit comme un homme blanc corpulent, de six pieds, âgé de 55 à 60 ans et portant la moustache. Il a été vu à bord du traversier à approximativement 7h, mardi matin.

Il transportait un sac de voyage et une valise sur roues, et portait sous le bras un tube rond et transparent, d'après la police. Le second homme avait les mêmes caractéristiques physiques et portait un imperméable gris. Il transportait lui aussi un sac de voyage et une valise sur roues.

«Aucun de ces deux hommes n'était connu des passagers réguliers du traversier», a dit Gary Ellis, ajoutant que la description des individus n'est pas le seul

élément en cause.

Il a aussi répété, comme l'ont fait les policiers ces derniers jours, que les enquêteurs sont sur le point d'identifier le ou les meurtriers de Holly Jones. «Leur plan était mal ficelé. Ils pensaient avoir commis le crime parfait, mais ils nous ont fourni en fait un nombre substantiel de preuves», a spécifié M. Ellis. L'inspecteur a toutefois refusé de révéler les résultats de l'enquête policière.

Les enquêteurs, qui sont toujours à la recherche des vêtements que portait Holly Jones lorsqu'elle a disparu, ont exhibé certains articles de son habillement, soit un pantalon beige, un haut moulant noir et des bottes. La police a aussi montré des illustrations du cardigan mauve et du veston de la fillette.

Plus tôt hier, le chef de police Julian Fantino s'est rendu à la résidence de la famille Jones, dans l'ouest de Toronto, où des cartes de sympathie et des fleurs ont été déposés sur le parterre.



Témoignage de sympathie pour la famille de la petite Holly Jones.

REUTERS

EN BREF

### Le salaire des juges est porté en appel

(PC) — Le gouvernement du Québec en appelle des décisions récentes de la Cour supérieure sur le salaire des juges. La Cour supérieure avait ordonné au ministre de la Justice d'appliquer toutes les recommandations du rapport du Comité sur la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales de Montréal, Québec et Laval. Le comité recommandait une augmentation de 31 % de la rémunération des juges de la Cour du Québec, ce qui aurait porté leur salaire à 180 000 \$.

### Pénalités moins sévères

(PC) — Le projet de loi sur la décriminalisation de la marijuana prévoit des pénalités moins sévères pour les jeunes que pour les adultes. C'est ce que rapportait hier le *Globe and Mail*. La législation devait être présentée cette semaine aux Communes, mais son dépôt a été reporté à la fin mai, à la demande du premier ministre Jean Chrétien. Selon une ébauche de la loi obtenue par le quotidien, la possession de moins de 15 grammes de marijuana entraînera une amende de 150 \$ pour un adulte et de 100 \$ pour un jeune d'âge mineur. Cependant, les parents du jeune pris en défaut seront prévenus par les policiers.

**Nouvelle Collection**  
Printemps / Été 2003

**dolce & gabbana**

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de  
Commerce Mondial  
844-9125

Pour Lui  
Centre de  
Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
277-7558

## Incroyable, mais vrai !



### OMAR AKTOUF GAGNANT DU PRIX DU LIVRE D'AFFAIRES 2003

Auteur s'étant le plus distingué  
par son apport à la littérature  
d'affaires québécoise en 2002

## La stratégie de l'autruche

«À l'heure où la langue de bois néolibérale gagne la planète entière, grâce à des médias presque unanimement complices et à des gouvernements complaisants, il y a quelque chose de réconfortant à voir un professeur de management comme Omar Aktof remettre en cause avec rigueur et verve les lieux communs de cette "politique de l'autruche" qui repose sur une fuite en avant sans âme ni même intelligence.»

JEAN-PIERRE VIDAL, NUIT BLANCHE



LES ÉDITIONS  
**ÉCOSOCIÉTÉ**  
10 ans...  
et toujours de l'avant!

DISPONIBLE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

376 pages • 30,00 \$ • ISBN 2-921561-67-0 • DIFFUSION : DIMÉDIA

*Deslongchamps*  
femme enceinte

1007, rue LAURIER ouest,  
Outremont  
Tél.: 274-2442

**Gérard Filteau**  
**Histoire des Patriotes**  
Introduction  
de Gilles Laporte

664 pages, illustr., \$39,95

Plusieurs centaines d'essais et d'articles ont été consacrés aux Patriotes. Il n'existe toutefois qu'une seule véritable synthèse, «un seul récit complet et substantiel [...] qui en outre a le mérite d'être efficace sur le plan de la forme et rigoureux sur celui de l'information» (Gilles Laporte).

**SEPTENTRION**  
www.septentrion.qc.ca

Les Wolfsburg sont en ville.



LE DEVOIR

# POLITIQUE

Faculté de l'éducation permanente  
La faculté d'évoluer.

514.343.6090  
www.fep.umontreal.ca

Université  
de Montréal

L'avenir du français au Québec et ailleurs au Canada

## Les Canadiens sont un peu plus optimistes qu'en 2000

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Lentement mais sûrement, de moins en moins de Canadiens et de Québécois estiment que l'avenir de la langue et de la culture française est menacé au Québec. Toutefois, ils sont beaucoup moins nombreux à croire au futur de cette culture à l'extérieur du territoire québécois.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par l'Association d'études canadiennes et le groupe de recherche Environics/Focus Canada. Les deux groupes ont comparé les résultats d'un sondage réalisé en 2000 sur l'avenir de la langue française à ceux d'un sondage mené en mars dernier sur la même question.

Quelque 74 % des Canadiens

pensent que l'avenir de la langue et de la culture française est très ou assez assuré au Québec en 2003, comparativement à 72 % en 2000. Au Québec, 55 % de la population pense la même chose, une augmentation de 2 % par rapport à 2000. Les francophones au pays estiment de plus en plus que l'avenir de la langue française est très ou assez assuré au Québec: 53 % le croient en 2003 contre 47 % en 2000. Les anglophones pensent ainsi à 81 % en 2003 comparative-ment à 79 % en 2000.

Sur la base des préférences politiques, près de 80 % des libéraux, des conservateurs, des néo-démocrates et des alliés estiment en 2003, comme en 2000, que l'avenir de la langue et de la culture française est très ou assez assuré au Québec. Seulement 35 % des bloquistes sont de cet avis,

une augmentation de tout de même 6 % par rapport à 2000.

L'avenir de la culture française à l'extérieur du Québec est beaucoup moins bien perçue. En 2003, comme en 2000 d'ailleurs, quelque 60 % des Canadiens croient que son avenir n'est pas très assuré ou ne l'est carrément pas du tout. Ce sont 78 % des francophones du pays qui pensent la même chose, contre 53 % des anglophones. Seulement 19 % des Québécois et 12 % des bloquistes estiment que l'avenir de la langue française hors Québec est très ou assez assuré.

Le principe du bilinguisme à l'échelle nationale récolte beaucoup plus de supporters auprès des Québécois et des francophones que des anglophones. En effet, 88 % des francophones et 89 % des Québécois soutiennent

l'idée, contre seulement 46 % des anglophones. Au total, 56 % des Canadiens sont en faveur du bilinguisme national. Les plus réfractaires à cette idée proviennent de l'Ontario (52 % sont contre) et de l'Ouest du Canada (55 %). Par ailleurs, 83 % des Québécois et 63 % des citoyens des provinces de l'Atlantique approuvent le principe du bilinguisme appliqué à leur province, comparativement à 52 % en Ontario et 41 % dans l'ouest du Canada.

L'enquête de l'AEC et d'Environics/Focus Canada a été réalisée entre le 15 et le 23 mars dernier auprès de 2012 Canadiens âgés de 18 ans et plus à l'occasion du quarantième anniversaire de la Commission royale sur le bilinguisme et le multiculturalisme. La marge d'erreur est de 3,5 %, 19 fois sur 20.

## Québec veut alléger la procédure d'accueil des professionnels

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement québécois songe à d'éventuels allègements des contraintes imposées aux professionnels étrangers, notamment les médecins, afin de les intégrer plus rapidement à la société québécoise.

La ministre aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, Michelle Courchesne, discute présentement de cette question avec ses collègues du cabinet, dont celui de la Santé, Philippe Couillard, et les divers ordres professionnels, y compris le Collège des médecins.

Mme Courchesne a fait cette annonce lors d'une cérémonie de bienvenue aux immigrants de la région de Montréal, tenue au Monument-National, où quelque 300 nouveaux arrivants de toutes origines ont reçu des mains de la ministre un certificat de bienvenue.

«Nous examinons les modalités pour faciliter et améliorer l'arrivée des médecins étrangers. C'est un aspect de la solution aux problèmes liés à la santé, mais c'est une question que je veux aussi étudier avec l'ensemble des ordres professionnels au niveau d'autres spécialités», a-t-elle affirmé.

Parmi les obstacles auxquels sont confrontés les professionnels étrangers à leur arrivée au Québec figure le coût élevé des examens d'admission aux ordres professionnels, qui peut atteindre plusieurs milliers de dollars. La ministre Courchesne voudrait remédier à la situation.

Elle veut également se pencher sur la délivrance plus rapide de permis restreints ou temporaires pour les nouveaux arrivants qui ne réussiraient pas immédiatement les examens de l'Office de la langue française.

Selon Mme Courchesne, la connaissance du français doit demeurer une exigence ferme. Elle



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Michelle Courchesne

fait toutefois valoir que le Québec ne devrait pas se priver d'une expertise dans des secteurs où les pénuries de main-d'œuvre sont criantes.

«Pour des professionnels venant de l'étranger et qui sollicitent un permis temporaire pour un période de temps restreinte, nous songeons à des accommodements possibles pour ne pas nous priver de leur expertise là où il y a des besoins criants au Québec et où il y a des pénuries de main-d'œuvre spécialisée», a-t-elle précisé.

Sur ce dossier, la ministre a dit avoir l'intention de consulter les représentants des communautés culturelles, en particulier les carrefours d'intégration, pour avoir un portrait clair de la réalité sur le terrain. «Nous voudrions que les communautés s'impliquent très activement à l'essor et au développement économique du Québec», a-t-elle confirmé.

Mme Courchesne assure que les objectifs d'immigration du Québec, qui compte accueillir 45 000 immigrants cette année, ne seront pas remis en question par d'éventuelles compressions budgétaires.

## Paul Martin veut renforcer les pouvoirs du Vérificateur général

SANDRA CORDON  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral a besoin d'un chien de garde pour réglementer ses dépenses et faire des examens constants de tous ses programmes, affirme le favori dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, Paul Martin.

Dans une entrevue accordée hier, M. Martin a nié que sa proposition de renforcement des pouvoirs du Vérificateur général soit semblable à un plan visant à améliorer l'examen des dépenses annoncé par le ministre des Finances, John Manley, dans le budget déposé en février dernier.

M. Martin a aussi critiqué la promesse de son rival selon laquelle une révision interne libérerait un milliard de dollars pour de nouveaux programmes en vertu

d'un échéancier qui doit être annoncé au cours des prochaines semaines.

M. Martin a déclaré qu'il veut que des études méthodiques de tous les programmes de dépenses du gouvernement soient effectuées pour déterminer ceux qui sont toujours valides et ceux qui peuvent être abandonnés.

«Vous allez empêcher que ce genre de chose ne se produise seulement si vous faites un examen permanent des programmes chaque année, a-t-il affirmé dans une entrevue téléphonique. C'est seulement de la bonne gestion [...] de l'argent des contribuables.»

Lors du débat des candidats à la direction du Parti libéral qui a eu lieu la semaine dernière, à Whitehorse, M. Martin a déclaré que

les dépassements de coûts dans le dossier du registre des armes à feu représentaient «un des pires exemples de perte de contrôle de la part du gouvernement».

### Affrontements

Les affrontements entre les deux aspirants à la succession du premier ministre Jean Chrétien sont devenus plus fréquents au cours des dernières semaines. La troisième candidate, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, est demeurée à l'écart de ceux-ci.



Paul Martin

Un porte-parole de M. Manley s'est porté à la défense du plan d'imputabilité de un milliard de ce dernier. «À moins que vous ne fixiez une cible quelconque, vous ne réussirez jamais à faire agir les ministères», a affirmé Dan Brock,

un stratège du clan Manley.

M. Martin a indiqué que le fait de fixer des cibles nuit aux programmes du gouvernement parce que les ministères sont alors tentés de couper à la hâte, et ils risquent ainsi de couper dans l'essentiel.

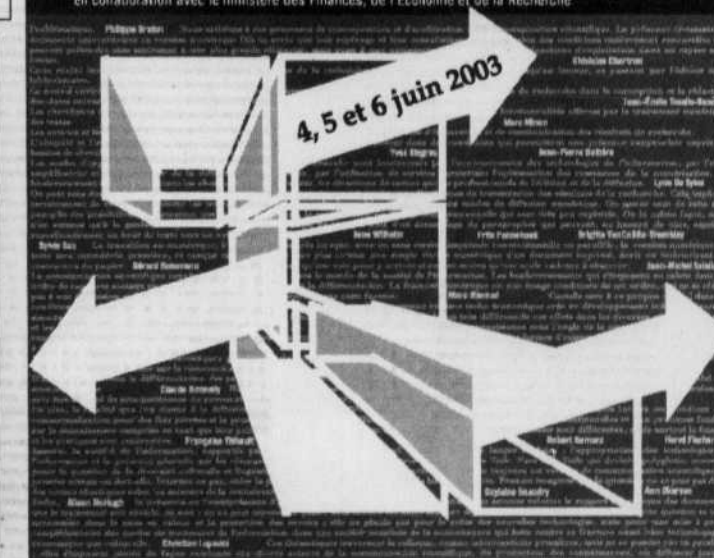
«Lorsque vous cherchez à faire des économies, vous ne devriez pas les annoncer avant de les avoir réalisées», a déclaré M. Martin.

«Ce que vous constatez, c'est que les ministères n'examinent pas leurs programmes, ils réduisent plutôt leurs budgets de fonctionnement [...] en empruntant de l'argent prévu pour l'année suivante, et je ne crois pas que ce soit la bonne procédure à suivre.»

M. Martin, qui a été ministre des Finances pendant neuf ans, a souligné que son plan pour réorganiser le bureau du Contrôleur général date de l'époque où il était membre du cabinet.

## LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE EN QUATRE DIMENSIONS

Colloque annuel du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois en collaboration avec le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche



Archives nationales du Québec  
535, avenue Viger Est  
Montréal

Entrée libre

Pour information et inscription :  
514.343.2463

<http://www.erudit.org/evnements/>

### Soirée culturelle bénéfice

dans le cadre de la campagne  
**Justice pour tous en Russie!**

Avec la participation de



**Musique classique,  
contes et témoignages**  
Mise en scène Alexandre Marine

Lundi 2 juin 2003  
19h30

Salle Rodpath / Université Mc Gill

Billets réguliers : 25 \$  
Billets de soutien : 75 \$ (avec reçu pour fins d'impôt)  
POUR RÉSERVATIONS : (514) 766-9766



AMNISTIE  
INTERNATIONALE

Pour notre 20<sup>e</sup> anniversaire  
**20 jours de vente**  
du 9 au 29 mai

Nous payons toutes les  
**taxes**

sur toute notre vaste sélection de meubles

**Jeunes d'ici**

meuble, décoration  
et literie pour enfants

134, rue Laurier Ouest, Montréal • (514) 270-5512 • [www.jeunesdici.com](http://www.jeunesdici.com)

**Jetta Wolfsburg**

À partir de  
**Édition limitée**

**295\$**  
par mois\*

Location 48 mois

- Moteur 1.8 T de 180 chevaux
- Sièges avant sport
- Suspension sport
- Aileron
- Roues BBS de 16 po



Êtes-vous fait  
pour Volkswagen?



vw.ca

Offre 0 \$ comptant, mensualités de 420 \$ et dépôt de 470 \$ aussi disponible.

\*L'offre s'applique à une Jetta Wolfsburg 2003 de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Acompte : 5223 \$. Dépôt : 350 \$. Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au RDPRM (jusqu'à 46 \$) et frais administratifs en sus. Taxe sur climatiseur et droits sur les pneus neufs en sus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 0,12 \$ du km après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003 et pour un temps limité. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux particulières.

## LES ACTUALITÉS

## À l'abri des promesses



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**LE TERRAIN** du palais de justice de Montréal a été envahi par des squatteurs hier. Dans le cadre de la Semaine nationale d'action du FRAPRU, des représentants d'organismes de défense des mal-logés ont érigé des abris de fortune ornés de pancartes électorales afin de rappeler au Parti libéral ses engagements en matière d'habitation. Selon eux, le gouvernement de Jean Charest devra indexer son budget réservé à l'habitation s'il veut respecter sa promesse de poursuivre la réalisation de 11 500 nouveaux logements sociaux. Les militants comptaient passer la nuit dans leur bidonville.

Fusion, défusion, décentralisation...

## Tremblay ne se formalise pas des courants divers qui s'affirment dans son parti

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Le maire Gérald Tremblay juge compréhensible que des membres de son équipe discutent entre eux de divers scénarios entourant la loi-cadre promise par le gouvernement libéral, a-t-il indiqué hier en commentant la réunion, tenue plus tôt dans la journée, des présidents de sept arrondissements de l'ouest de l'île avec deux députés libéraux.

La liberté qu'ont prise certains membres de son équipe de se prononcer en faveur des défusions, comme le conseiller et ex-maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Bill Tierney, et le scepticisme manifesté par d'autres élus à l'égard de son projet de décentralisation des pouvoirs font partie de la démocratie, croit le maire. Mais il réitère la position de son administration, celle de «*bâtir une nouvelle ville*», comme il se plaît à le répéter dès qu'il en a l'occasion.

Le maire a fait ces commentaires hier après-midi à l'occasion de la première visite à l'hôtel de ville de Montréal du nouveau ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, venu discuter des enjeux pour Montréal. Le ministre n'a guère été loquace au sujet du contenu de la loi-cadre

sur les défusions qu'il compte déposer en juin. Le seuil de participation minimum de 50 % exigé lors de référendums constitue l'un des nombreux scénarios qu'examine son ministère, a-t-il dit.

De son côté, l'administration municipale a entrepris une série de consultations auprès des élus municipaux afin de sonder leur cœur au sujet du projet de décentralisation des pouvoirs que défend le maire. «*Entre le 8 et le 14 mai, il y a eu 27 rencontres avec les élus, incluant ceux de l'opposition. Je peux comprendre que des élus sentent le besoin, à la suite de ces discussions, de se rencontrer pour réfléchir et évaluer les scénarios*», a indiqué Gérald Tremblay en faisant allusion à une réunion tenue en matinée dans l'arrondissement de Pointe-Claire par sept présidents d'arrondissement et deux députés libéraux de l'ouest de l'île.

Le maire a profité de sa rencontre avec le ministre pour lui rappeler l'importance pour Montréal du contrat de ville conclu entre son administration et le gouvernement précédent. «*J'ai été très attentif, a commenté le ministre, Je lui ai dit que nous étions à faire le tour des tiroirs pour nous assurer que les chèques qui avaient été annoncés n'étaient pas des chèques sans fonds.*»

Université de Montréal

## Les employés de soutien appuient le projet de règlement

LE DEVOIR

Les 2000 employés de soutien de l'Université de Montréal, en grève depuis le 28 février, ont approuvé dans une proportion de 72 % la proposition de règlement faite mardi dernier par la conciliatrice.

Réunis hier en assemblée générale, les employés de soutien ont pris connaissance du document déposé par la conciliatrice, qui prévoit une offre de règlement et un protocole de retour au travail. Au terme de longs débats qui se sont terminés en soirée, les employés en grève ont choisi de rentrer au travail,

vraisemblablement mardi matin.

On se souviendra que la grève de ces syndiqués avait eu des répercussions importantes sur le campus, ainsi qu'à la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe; compte tenu de l'absence de soins donnés aux animaux.

Malgré une recommandation positive faite par leur exécutif, les employés de soutien avaient rejeté à 60 % une première offre patronale faite en février dernier. Le 10 avril, ils rejetaient dans une proportion de 62 % une seconde offre présentée par la direction de l'Université de Montréal.

EN BREF

## Jean-Paul II fête ses 83 ans

(AP)— Affichant depuis peu le quatrième pontificat le plus long de l'histoire, le pape Jean-Paul II devrait fêter ses 83 ans demain en canonisant quatre saints place Saint-Pierre devant des milliers de compatriotes polonais, dont le président Alexandre Kwasniewski. Pour son anniversaire, le ministère italien des Affaires étrangères a récemment cité le pape comme «*le principal ambassadeur*

de la langue italienne dans le monde». Malgré ses problèmes de santé, il reprendra son bâton de pèlerin le mois prochain, effectuant en Croatie son 100<sup>e</sup> voyage à l'étranger. Il devrait se rendre en Bosnie dans la foulée et il est aussi question d'un possible voyage cet été en Mongolie, pays bouddhiste comptant une minuscule communauté catholique de seulement quelques centaines de fidèles. Lors de la messe place Saint-Pierre prévue demain, deux Polonais et deux Italiens seront élevés au rang de saints.

Pour plus tard,  
appelez maintenant :

1 800 463-5229

2,00 %

la première année

OBLIGATIONS  
D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Encaissables en tout temps sans pénalité.

Capital garanti à 100 %.

Achat à partir de 100 \$.

En vente jusqu'au 31 mai.

Épargne  
Placements

Québec

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,  
et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.  
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal,  
du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.  
Visitez le [www.placementsqc.gouv.qc.ca](http://www.placementsqc.gouv.qc.ca)

Ce que vous cherchez depuis longtemps...

nous l'avons  
peut-être?vases  
urnes  
statues  
fontaines  
plantes rares  
meubles  
d'appoint  
curiositésOuvert 7 jours  
par semaine  
Livraison  
Consultation  
Stationnement  
gratuit230, rue Peel  
Montréal  
(2 rues au sud  
de Notre-Dame)  
514.935.1812ALPHA  
Plantes  
et poteriesPlus de 500 000 \$ d'inventaire,  
ça donne du choix!

## • LES ACTUALITÉS •

Conflit du crabe

## Les Micmacs iront pêcher

Le boycottage est une forme de terrorisme, dit un chef autochtone

PRESSE CANADIENNE

Miramichi, N.-B. — Les Micmacs des Maritimes et du Québec ont annoncé hier qu'ils iront pêcher le crabe la semaine prochaine malgré l'augmentation des tensions au sujet de la pêche et le boycottage des crabiers non autochtones.

Selon le chef Robert Levi, de la réserve de Big Cove, sur la côte nord-est du Nouveau-Brunswick, les pêcheurs autochtones en ont assez d'être pris en otages dans un litige entre le gouvernement fédéral et les crabiers des péninsules acadienne et gaspésienne au sujet des quotas de pêche.

«Nous allons pêcher à un certain moment la semaine prochaine. Nous pouvons attendre quelques jours de plus», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

M. Levi a indiqué que les pêcheurs micmacs veulent pêcher leur part de crabes des neiges avant que les crustacés ne se déplacent dans des eaux plus profondes, hors de portée de leurs petits bateaux.

«Nous avons le droit de pêcher, a-t-il déclaré. Nous allons pêcher même si l'on nous appelle la GRC, la garde côtière, le ministère des Pêches et des Océans, et même, si cela est nécessaire, l'armée et la marine. Il faut faire observer la loi ici.»

M. Levi souhaite que les 15 autres réserves micmaques des Maritimes et du Québec, qui ont droit pour la plupart à des quotas de crabes de seulement 150 à 200 tonnes en moyenne, s'unissent pour former une flotte micmaque pour aller pêcher le crabe. Selon lui, les pêcheurs seront plus en sécurité s'ils sont nombreux.

«C'est une honte que ce pays laisse de telles choses se produire, a déclaré M. Levi. Il y a une lutte importante qui est menée contre le terrorisme actuellement. Pour moi, il s'agit d'une forme de terrorisme.»

Les pêcheurs autochtones et les pêcheurs côtiers qui ont obtenu l'accès à la pêche au crabe ont l'intention de pêcher malgré le boycottage lancé par les capitaines de bateaux des péninsules acadienne et gaspésienne.

Sandy Siegel, le porte-parole de l'Union des pêcheurs des Maritimes, qui représente les pêcheurs côtiers, s'est joint aux chefs autochtones lors de la conférence de presse pour montrer sa solidarité dans le dossier du crabe.

«La saison 2003 de la pêche au crabe est en jeu pour plusieurs pêcheurs et des milliers de travailleurs d'usine, a déclaré M. Siegel. Il est temps que le gouvernement du Canada utilise les pouvoirs qu'il possède afin de s'assurer



FABIEN DEGLISE LE DEVOIR

Les crabiers boycottent la pêche au crabe afin de protester contre la décision d'Ottawa de réduire les quotas dans leur région et de donner l'accès à cette ressource à un plus grand nombre de pêcheurs.

que nous puissions tous exercer notre droit de pêcher.»

Les crabiers ont laissé leurs bateaux à quai pour protester contre la décision d'Ottawa de réduire les quotas dans leur région et de donner l'accès à cette ressource lucrative — d'une valeur estimée à 200 millions de dollars l'année dernière — à un

plus grand nombre de pêcheurs.

Ces changements ont entraîné une émeute il y a deux semaines à Shippagan, sur la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick. Quatre bateaux ont été détruits, dont un qui appartenait à la réserve de Big Cove. Une usine de transformation du poisson et un immeuble du mi-

nistère fédéral des Pêches ont également été incendiés.

Pneumonie atypique

## Le nombre de cas en Chine est peut-être sous-estimé

ASSOCIATED PRESS

Pékin — Un expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré hier que le nombre de cas probables de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à Pékin pourrait être sous-estimé du fait d'un recensement incomplet dans les hôpitaux.

Plusieurs centaines de responsables chinois ont été sanctionnés pour négligence par le régime communiste, qui a annoncé hier la plus faible progression des infections depuis des mois.

Le ministère de la Santé a fait état de quatre décès supplémentaires hier, dont un à Pékin, et de 39 nouveaux malades, dont 28 dans la capitale, alors qu'on recensait plus de 150 nouveaux cas par jour ces dernières semaines. À Shanghai, première ville du pays, les autorités ont signalé un deuxième décès de la pneumonie atypique.

Le SRAS a tué au moins 275 personnes et infecté au moins 5191 en Chine continentale, sur un total mondial d'au moins 613 décès et près de 8000 infections.

Mais, selon le Dr Daniel Chin de l'OMS, les hôpitaux pékinois n'inscrivent pas dans leurs listes certains patients présentant les symptômes du SRAS mais n'ayant apparemment pas eu de contact avec des personnes infectées et ayant rapidement recouvré la santé. Le nombre de cas probables ainsi omis — sans volonté de dissimulation, estime le Dr Chin — pourrait être significatif.

Jeudi, le régime a annoncé que les personnes ayant sciemment facilité la propagation du virus encouraient la prison, voire la peine de mort. Ceux qui rompent leur quarantaine risquent sept ans de prison. Dans l'est du pays, à Jiangsu, une femme a écopé d'un an en camp de travail pour avoir mené les villageois ayant attaqué un bâtiment administratif mis en quarantaine.

«La prévention doit être stricte», écrivait hier le Beijing Daily, soulignant que si l'épidémie semblait entrer dans une période de «stabilité relative», «le nombre de nouveaux cas reste à deux chiffres et la possibilité d'une poursuite de la propagation ne peut être exclue». L'adoption d'enfants par des étrangers est suspendue.

L'épidémie pèse sur l'économie asiatique, avec par exemple une chute de 81,2 % de la fréquentation des compagnies aériennes chinoises dans les dix premiers jours de mai, après un recul de 7 % en avril.

Les économistes estiment que la pneumonie atypique pourrait coûter un point de pourcentage à la croissance économique de 7 % que la Chine s'était fixée pour objectif pour 2003. China Southern, China Eastern et Air China pourraient retarder, même si elles s'en défendent actuellement, la réception de nouveaux avions. Ces trois compagnies devaient en recevoir 39 d'ici à 2005.

Les aéroports asiatiques ont décidé hier de prendre de nouvelles mesures harmonisées de prévention de l'épidémie, notamment avec des cartes de déclaration obligatoire de l'état de santé des voyageurs (à partir du 15 juin) et la vérification de la température de tous les passagers au départ (à partir du 15 août).

Cela concerne les Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN): le sultanat de Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, la Birmanie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam), la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Thomas Andrew Drysdale, chef de la branche Asie-Pacifique de l'Association internationale des transports aériens (IATA), estime qu'il faudra compter sur une perte de 10 milliards \$US pour le transport aérien de la région en 2003.

Les conséquences du SRAS sont aussi politiques, comme à Taiwan, où le ministre de la Santé, Twu Shiing-Jer, a démissionné hier, prenant la responsabilité de l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui a tué 37 personnes dans l'archipel, dont trois hier. D'autres responsables ont présenté leur démission.

Les quatre autres décès enregistrés hier l'ont été à Hong Kong, où l'on ne dénombrait que trois nouvelles infections. Le bilan total pour le territoire est de 238 morts et 1706 cas probables. L'OMS estime que des canalisations défectives d'évacuation des eaux usées et la ventilation des salles de bains dans un complexe d'appartements est à l'origine de l'épidémie à Hong Kong.

## Avis public

Commission des normes du travail

## Journée nationale des Patriotes

Le lundi 19 mai 2003 est la première

Journée nationale des Patriotes.

À la suite du décret gouvernemental adopté le

20 novembre 2002, la fête de Dollard et de la Reine,

congé férié, chômé et payé au sens de la Loi sur

les normes du travail, fait place désormais

à la Journée nationale des Patriotes.

Québec

Épargne à terme

Épargne à terme

Épargne à terme

DUO DESJARDINS

FAIRE DES PROFITS.  
C'EST TOUT CE QUE  
VOUS RISQUEZ.4,8 % D'INTÉRÊT. CAPITAL GARANTI À 100 %.  
LE RESTE, C'EST DE L'EXTRA.

Diversification, sécurité et potentiel de rendement supérieur. Le DUO DESJARDINS, c'est, en parts égales, une épargne à terme de 5 ans à un taux garanti de 4,8 %\* et une épargne à terme indicelle de 7 ans au capital garanti à 100 %. Pour ce qui est du rendement, il est basé sur un indice boursier canadien ou une gestion active de différentes classes d'actif. Voilà un placement sûr. Et certain de vous rapporter.

Desjardins

www.desjardins.com

1 800 CAISSES

Conjuguer avoirs et être

\*Taux de l'épargne à terme sujet à changement sans préavis. Offre d'une durée limitée. Investissement minimal de 5 000 \$.

LES ACTUALITÉS

CAILLOU



SUITE DE LA PAGE 1

profits nets d'exploitation de 25 % pour Mme Desputeaux, 25 % pour Mme L'Heureux et 50 % pour les Éditions Chouette.

L'entente n'affecte pas la vingtaine de contrats d'édition conclus sur les premières collections de livres Caillou pour lesquels Mme Desputeaux reçoit toujours des redevances. À titre d'exemple, elle a touché 32 000 \$ pour 100 600 livres vendus au Canada, en Europe et aux États-Unis en 2002.

Mme Desputeaux poursuit également Cinar pour utilisation non autorisée de la Maison de Caillou, un projet auquel elle a collaboré mais pour lequel elle n'aurait rien touché.

Selon l'interprétation de Normand Tamaro, l'avocat d'Hélène Desputeaux, l'illustratrice devrait recevoir 25 % de recettes nettes sur tous les produits dérivés de Caillou, y compris sur les séries et les livres produits par Cinar.

L'avocat de Christine L'Heureux affirme au contraire qu'Hélène Desputeaux touche les compensations prévues au contrat, mais il comprend le fond du litige.

Un personnage enfanté dans la joie. Comme la plupart des enfants, Caillou est né de la grande complicité entre Hélène Desputeaux, qui jouissait déjà d'une réputation in-

ternationale en 1988, et Christine L'Heureux, qui venait de quitter La Courte Echelle pour fonder Chouette, à bout de bras.

Mme L'Heureux rêvait d'un personnage pour bébés et elle a pensé à Hélène Desputeaux pour le dessiner en raison de son utilisation des couleurs primaires. Ensemble, elles ont imaginé Caillou.

Caillou se vendait partout, mais Hélène Desputeaux se plaignait de recevoir des redditions de comptes irrégulières et imprécises que Mme L'Heureux mettait sur le compte de la petitesse de sa maison d'éditions.

La toute première reddition de comptes, pour l'année 1990, remplit à peine deux pages dans lesquelles on retrouve plus de mots que de chiffres.

Hélène Desputeaux y a cru longtemps, acceptant des paiements en retard et moins élevés que ceux auxquels elle avait droit.

Si ce n'était des subventions gouvernementales et des modestes salaires qu'elle se verse, Christine L'Heureux aurait mis la clef dans la porte des Éditions Chouette depuis fort longtemps.

Les procédures judiciaires intentées par Hélène Desputeaux pour faire casser le fameux contrat de 1993 lèvent par ailleurs le voile sur deux affaires où la moralité de Mme L'Heureux est remise en question.

En 2001-02, les Éditions Chouette avaient droit à une subvention de 244 724 \$ que Patrimoine Canada a retenu à la suite d'une plainte de l'Union des écrivains du Québec (UNEQ) à la SO-DEC.

vés d'impôt supérieurs aux sommes d'argent réelles accordées à Hélène Desputeaux. Le manque à gagner se chiffrait à 138 907 \$, une somme placée dans un compte en fidécommiss en attendant le règlement du litige.

Christine L'Heureux a également écrit sous deux pseudonymes (Micheline Chartrand et Marie-France Laurent) lors des balbutiements de la série Caillou parce qu'elle craignait de perdre des subventions.

La conformité de la reddition des comptes et le bilan de santé réel des Éditions Chouette sont au cœur du litige et, pour y voir clair, le juge Frappier a nommé un expert judiciaire indépendant qui, en principe, devrait présenter son rapport final à l'automne.

Si l'expert trouve des anomalies dans le paiement des redevances, M<sup>r</sup> Tamaro pourra, à juste titre, demander la résiliation des contrats puisqu'il s'agit d'un motif valable, aux yeux de la justice, pour faire invalider une entente.

Malgré une sentence arbitrale confirmant la double maternité de Caillou, Hélène Desputeaux continue de se croire la seule auteure du gamin. L'essence du litige prend racine dans ce décalage entre le Caillou rêvé par Mme Desputeaux, un objet d'apprentissage par le jeu pour les tout-petits, et le Caillou réel accouché par Chouette et ses partenaires.



Un mauvais contrat signé par de bonnes copines

BRIAN MYLES LE DEVOIR

De deux choses l'une. Ou bien Hélène Desputeaux est l'illustratrice la mieux payée au Québec et elle se plaint le portefeuille plein, ou bien l'éditrice Christine L'Heureux lui cache des choses et de l'argent.

L'entente conclue en 1993 entre Mme L'Heureux et Mme Desputeaux, qui ont cédé tous les droits nécessaires à l'exploitation commerciale de Caillou à Chouette (la maison d'édition de Mme L'Heureux), prévoit une répartition des redevances sur les profits nets d'exploitation.

Dans le domaine de l'édition, les redevances sont généralement calculées en fonction du prix de vente, la seule mesure objective permettant à un auteur de vérifier si un éditeur lui verse toutes les sommes auxquelles il a droit.

Une répartition des redevances sur les profits nets d'exploitation ouvre la porte à l'arbitraire, ou à tout le moins à la méfiance. Quelles seront les dépenses admises avant de calculer les profits nets? Les frais de bureau? La destruction des livres endommagés? La location d'une place d'affaires? Des frais de repas?

«Ce n'est pas un bon contrat, justement parce que les choses ne sont pas précisées là-dedans. Si elles l'avaient été, ça aurait facilité nos relations», reconnaît Réginald Gagnon, l'avocat de Mme L'Heureux.

«à la bonne franquette, entre copines».

M<sup>r</sup> Gagnon a appelé en garantie le cabinet qui avait conseillé sa cliente à l'époque, Martineau et Walker (aujourd'hui Fasken Martineau et DuMoulin).

L'avocat d'Hélène Desputeaux, Normand Tamaro, est déterminé à faire résilier les contrats, sur la base de ce calcul obscur des redevances responsable du pourrissement des relations d'affaires entre les parties.

M<sup>r</sup> Tamaro nage par contre en plein «droit nouveau» puisqu'il n'y a rien d'illégal dans un contrat de la sorte.

Sur un autre front, la Cour d'appel du Québec a donné des munitions à M<sup>r</sup> Tamaro lorsqu'elle a renversé la décision arbitrale de première instance, en affirmant que l'entente de 1993 restait muette sur l'étendue des concessions des droits d'exploitation, la durée des contrats et la fréquence de la reddition des comptes.

Le contrat viole certaines dispositions de la Loi sur le statut professionnel des artistes, reconnaît Réginald Gagnon. Mais il ne croit pas que ces transgressions sont importantes et qu'elles sont suffisantes pour justifier l'annulation des contrats.

C'est au juge Frappier que reviendra le dernier mot dans cette affaire encore loin de son dénouement.

Depuis le 1er mai 2003 De nouvelles normes du travail

Les normes c'est bon... pour tout le monde!

Depuis le 1er mai, de nouvelles dispositions aux normes du travail sont en vigueur. Si vous êtes salariés ou employeurs assujettis aux normes du travail, ces changements à la Loi sur les normes du travail vous concernent.



Pour en connaître davantage, adressez-vous à la Commission des normes du travail. www.cnt.gouv.qc.ca



Commission des normes du travail Québec

Advertisement for NIME-03 conference at McGill University, featuring dates, speakers, and contact information.

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Cessez-le-feu dans l'est du Congo

Le Conseil de sécurité souhaite, sans l'ordonner, un renforcement de la présence de l'ONU

REUTERS  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Dar es Salaam — Le président Joseph Kabila a signé hier à Dar es Salaam un accord de cessez-le-feu avec les milices qui s'affrontent autour de la ville de Bunia, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), où le calme semble pour l'instant prédominer. Ces combats entre milices armées des ethnies Hema et Lendu ont fait des centaines de morts durant la seule semaine écoulée et des milliers de sans-abri.

Joseph Kabila a rencontré en Tanzanie les représentants de cinq milices tribales avant de conclure l'accord qui prévoit la cessation des hostilités, la démilitarisation de Bunia et le déploiement d'une force d'interposition internationale.

Le Rwanda et l'Ouganda ont été accusés par le passé de soutenir l'une ou l'autre des factions en conflit dans la région et l'accord stipule également que toute puissance étrangère doit se tenir à l'écart des combats. Ni Kigali ni Kampala n'ont paraphé cette trêve, dernière d'une longue série qui n'ont pas abouti.

« L'important, ce n'est pas le nom des signataires au bas du document, c'est la mise en œuvre, a souligné Kabila devant la presse à Dar es Salaam, la capitale tanzanienne. Après la démobilisation et le désarmement, nous attendrons la force d'interposition internationale pour garantir qu'il n'y ait plus aucun massacre. Ce sont les plans dans l'immédiat. »

Le Conseil de sécurité de l'ONU a avalisé hier un appel du secrétaire général Kofi Annan demandant aux États membres de participer à une opération militaire d'urgence en République démocratique du Congo.

Dans une déclaration formelle, le Conseil a salué les efforts de M. Annan « pour régler la situation d'urgence dans les domaines humanitaire et de la sécurité à Bunia ». Les options s'offrant à M. Annan com-



Pour fuir Bunia: l'avion si on en a les moyens.

ANTONY NJUGUNA REUTERS

prennent « l'envoi d'une force internationale d'urgence et [le Conseil] l'encourage à achever les consultations à cette fin de façon urgente », selon la déclaration.

Cette dernière a été adoptée par consensus des 15 membres du Conseil, a précisé son président en exercice, l'ambassadeur pakistanais Mounir Akram. Mais les déclarations du Conseil n'ont pas de force juridique, et des sources diplomatiques françaises ont indiqué que Paris, seul pays ayant jusqu'à présent publiquement donné son accord à une participation, avait insisté pour qu'une résolution contraignante du Conseil fixe le mandat de la force et la durée des opérations.

Le porte-parole de M. Annan, Fred Eckhard, a assuré que les pays répondaient généreusement à l'appel à participer à une opération militaire d'urgence à Bunia. La France a cependant déclaré hier

qu'elle ne prendrait part à une opération militaire d'urgence en RDC que si le Rwanda et l'Ouganda demandaient cette force et soutenaient son déploiement.

L'ONU dispose pour le moment d'environ 700 hommes sur le terrain, mais ils n'ont ni autorité ni puissance suffisante pour enrayer les affrontements et empêcher les massacres de civils.

Bunia avait retrouvé son calme, hier, mais des milliers de sans-abri erraient encore autour de l'agglomération, privés de soins et de nourriture. Plusieurs dizaines de milliers d'autres habitants de la région ont choisi la fuite, à travers des zones jonchées de mines et infestées de miliciens en armes.

Aucun bilan fiable n'a été communiqué après dix jours de combats. Le Comité international de la Croix-Rouge a seulement fait savoir que deux de ses employés avaient

été tués alors qu'ils portaient secours aux populations menacées.

Thomas Lubanga, chef de l'UPC, formation de la milice Hema qui s'est emparé de Bunia, a indiqué que ses hommes n'avaient aucune intention de s'en retirer, pas plus que de déposer les armes. « Comment pourrions-nous déposer les armes?, a-t-il dit. L'accord stipule que chaque groupe reste dans son quartier général. Bunia est notre quartier général et nous sommes ceux qui lui apportent la paix. »

« Je suis extrêmement heureux et mon pays est satisfait, s'est également réjoui le général Kale Kaihura, représentant de l'Ouganda. Mais si aucune force internationale ne vient mettre l'accord en œuvre, cela restera un morceau de papier. »

Trois millions de personnes environ ont trouvé la mort en six ans dans la guerre en République démocratique du Congo, principalement en raison de maladies ou de famines liées au conflit.

## Londres et Washington craignent des attentats en Afrique et en Asie

AGENCE FRANCE-PRESSE

34 morts et 194 blessés.

Londres — L'ombre du terrorisme et de nouveaux attentats visant les Occidentaux s'étend sur le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique de l'Est, après les attentats qui ont tué 34 personnes lundi à Riyad.

Le gouvernement britannique a mis en garde hier contre une « menace terroriste évidente » dans six pays de l'est de l'Afrique, à savoir l'Ouganda, l'Éthiopie, la Tanzanie, la Somalie, l'Érythrée et Djibouti, et a recommandé à ses propres ressortissants de rester sur leurs gardes, notamment dans les lieux publics.

Le ministère britannique des Transports a ordonné de son côté la suspension, à compter de 21h GMT jeudi, de « toutes les opérations des compagnies aériennes britanniques au départ et à destination du Kenya », tandis que le ministère des Affaires étrangères recommandait aux Britanniques d'annuler « tout voyage non essentiel au Kenya à la lumière du risque d'activité terroriste globale » dans ce pays.

Le département d'État américain a affirmé jeudi que les États-Unis avaient reçu des informations faisant état d'une menace d'attaque terroriste contre un quartier de la ville de Djeddah (ouest de l'Arabie Saoudite), dans la foulée des attentats meurtriers de lundi à Riyad.

Cette nouvelle alerte intervient quelques jours après le triple attentat suicide à Riyad qui a fait, selon un bilan saoudien,

34 morts et 194 blessés. Mercredi, le département d'État avait averti ses ressortissants qu'un « risque élevé » et « crédible » d'attaque terroriste visant des Américains planait aussi sur toute l'Afrique de l'Est, en particulier au Kenya.

## Un récidiviste

Le chef de la cellule antiterroriste de la police kenyane, Matthew Kabetu, a déclaré jeudi qu'un terroriste présumé de nationalité comorienne, Fazul Abdallah Mohammed, recherché par le FBI comme un membre d'al-Qaïda, préparait un nouvel attentat au Kenya. Fazul Abdallah Mohammed figure en quatrième position sur une liste de 13 personnes, dont Oussama ben Laden, recherchées par le FBI pour leur implication présumée dans les attentats quasi simultanés du 7 août 1998 contre les ambassades des États-Unis à Nairobi et Dar es-Salaam.

Les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont lancé par ailleurs des mises en garde sur des menaces d'attentats terroristes en Asie.

Washington a affirmé que des terroristes affiliés à al-Qaïda pourraient préparer des attentats visant des citoyens et intéressés américains en Malaisie, l'État de Sabah étant particulièrement menacé car des cellules actives de la Jemaah Islamiyah (JI) y auraient été repérées. Selon Washington, toute l'Asie du Sud-Est est sous la menace d'un attentat semblable à celui de Bali.

Grande Vente  
d'entrepôt

Du vendredi 16 mai au  
dimanche 18 mai  
De 10h00 à 17h00\*



ROCHE BOBOIS  
EXPRESSING YOUR INTERIOR WORLD  
ENTREPOT ROCHE-BOBOIS  
1112-1114 CHEMIN DU GOLF - ILE DES SOEURS H3E 1H4  
Pour plus d'information, veuillez appeler le (514) 350-9070  
www.roche-bobois.com

## Le don testamentaire...

est un geste du cœur à la portée de tous.

En hommage à la vie qui continue, pensez à inclure dans votre testament un don à une cause qui vous est chère.

« La plupart des gens peuvent laisser un héritage à leur organisme de charité préféré même si leur avoir est modeste. Un don testamentaire, pour l'amour de ceux qui suivront, sera apprécié quelle qu'en soit la valeur. »

Jean-Pierre Coallier  
Animateur radio et télévision



## Le don testamentaire... parce que la vie continue

GRANDS PARTENAIRES D'UN HÉRITAGE À PARTAGER<sup>MD</sup> - QUÉBEC

## Bienfaiteur

Centraide du Grand Montréal  
La Fondation communautaire juive de Montréal  
McGill University

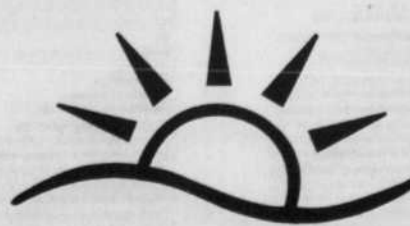
## Ami

Croix-Rouge canadienne, Division du Québec  
École de technologie supérieure  
Épilepsie Canada  
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine  
Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal  
Fondation de l'UQAM  
Fondation des maladies du cœur du Québec  
La Fondation du YMCA de Montréal  
Secours aux Lépreux Canada  
Société canadienne du cancer  
Université de Montréal

## Platine

Aide à l'Église en Détresse (Canada) Inc.  
Armée du Salut  
Diabète Québec  
Fondation Centre Hospitalier Notre-Dame de la Merci  
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal  
Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher  
Fondation du CHRDL  
Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal  
Fondation Farha  
Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont  
Fondation Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme  
Fondation Internationale Roncalli  
Fondation Jules et Paul-Émile Léger  
Fondation Mira Inc.  
Fondation Père Marcel de la Sablonnière, s.j.  
Fondation Portage  
Fondation québécoise du cancer  
Institut et Hôpital neurologiques de Montréal  
L'Œuvre pontificale de la propagation de la foi/  
Missio Canada

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants  
La Fondation de l'Oratoire Saint-Joseph  
La Fondation de l'Université de Sherbrooke  
La Société d'Arthrite, division du Québec  
Les Ailes de l'Espérance  
Lower Canada College Foundation  
Orchestre symphonique de Montréal  
Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix  
Royal Victoria Hospital Foundation  
SOPAR-Limbour



Un héritage à partager  
Québec

www.unheritage.org  
1 888 304-8834

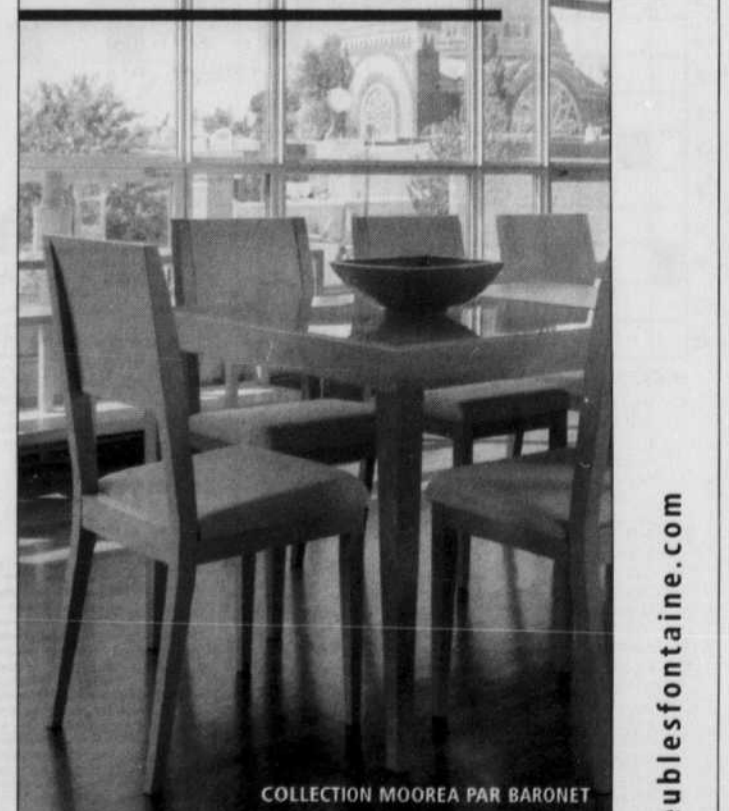
Un programme de la  
CAGP-ACPD<sup>®</sup>

apff  
association de planification  
fiscale et financière

APGP  
Association des professionnels  
en gestion philanthropique

Chambre  
des notaires  
du Québec

## De bien belles choses...



COLLECTION MOOREA PAR BARONET

Fontaine  
Meubles Décor

...depuis 30 ans bientôt!

Nous payons la T.P.S. du 10 au 19 mai

9780 rue Sherbrooke Est, Montréal 514 / 352 3913

www.meublesfontaine.com



## LE MONDE

## Joute politique à la sauce western

Les Texas Rangers ont tenté en vain de capturer des élus démocrates qui boycottaient les travaux parlementaires: ils s'étaient réfugiés en Oklahoma

CLAUDE LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La législature du Texas s'est écartée pendant toute la semaine le spectacle d'une mutinerie de la part de ses élus d'obédience démocrate. Une mutinerie ponctuée d'épisodes rocambolesques dignes du folklore de l'Etat d'origine de George W. Bush.

Au plus fort de la «crise», les républicains (au pouvoir dans cet Etat du Sud) ont fait appel aux corps de police locaux, dont les célèbres Texas Rangers, pour qu'ils pourchassent les mutins qui boycottaient depuis dimanche les travaux de la Chambre des représentants à Austin. Privant celle-ci de quorum, les élus démocrates empêchaient l'adoption des projets de lois à l'ordre du jour, dont certains pourraient avoir des impacts à l'échelon fédéral.

Or les politiciens en cavale avaient trouvé refuge de l'autre côté de la «frontière», dans un motel Holiday Inn situé en Oklahoma, où les Rangers et les autres policiers texans ne sont évidemment pas autorisés à intervenir.

Les «fuyards» sont retournés au Texas hier. Depuis jeudi à minuit, selon le règlement, il est en effet trop tard pour les votes en première

lecture d'ici la fin de la présente session, dans quelques semaines.

Le principal projet en litige concerne le redécoupage des circonscriptions en vue des prochaines élections à l'échelon national. Aux Etats-Unis, normalement, ce sont les Parlements des Etats qui, après les recensements nationaux tous les dix ans, redessinent les cartes électorales, même celles qui servent au choix des politiciens fédéraux.

Au Texas, l'affaire s'est compliquée du fait que la législature locale n'a pas réussi à s'entendre sur un nouveau redécoupage en 2001.

Par conséquent, c'est un tribunal fédéral qui s'est chargé du travail, en tenant notamment compte de critères relatifs à la représentation des minorités noire et latino-américaine. Grâce à ce redécoupage électoral, les démocrates ont pu faire élire à Washington plus de représentants que les républicains (17 contre 15), avec moins de suffrages.

Les républicains texans ont décidé récemment de revenir à la charge avec un nouveau projet, qui aurait remplacé la décision judiciaire en question et permis de renforcer la représentation de leur parti sur les rives du Potomac. Ils

ont en cela l'appui — on dit aussi qu'ils ont agi à son instigation — de l'actuel leader de la majorité républicaine à la Chambre des représentants des Etats-Unis, Tom de Lay, un conservateur de Houston. M. de Lay a d'ailleurs demandé au FBI, qui a juridiction sur tout le territoire des Etats-Unis, d'aller arrêter les «fuyards» texans en Oklahoma. La police fédérale a refusé de se mêler de cette affaire, la jugeant de nature locale... et peut-être aussi un peu trop partisane.

«Le projet de redécoupage aurait pour effet de réduire la représentation des Latino-Américains du Texas à Washington, ainsi que d'écartier le plus libéral des représentants du Texas, Lloyd Doggett», estime le politologue Larry Hufford, de l'Université de San Antonio. Les républicains soutiennent de leur côté qu'ils veulent simplement que la répartition des sièges reflète mieux le suffrage populaire.

La presse locale a fait ses choux gras de cette histoire peu banale et le *New York Times* y a fait largement écho, quoique en pages intérieures.

Les législateurs républicains cloîtrés dans leur Parlement local ont passé le temps comme ils ont pu. Certains ont joué au poker avec des cartes à l'image de leurs adver-

saires démocrates, comme dans le jeu que le Pentagone a imaginé pour traquer les dignitaires du régime de Saddam Hussein, a rapporté l'*Austin American Statesman*.

## Climat dégradé

De leur côté, les mutins démocrates ont été invités au Parlement de l'Oklahoma, qui a adopté une motion d'appui à leur cause. Et le légendaire chanteur country Willie Nelson leur a fait parvenir des bandanas rouges (sa marque de commerce), ajoute le même quotidien de la capitale du Texas.

A Washington, les représentants démocrates ont multiplié les interventions contre M. de Lay, qu'ils ont accusé d'utiliser des fonds et des institutions (comme le FBI) fédéraux à des fins partisanes.

Dans les deux capitales, l'incident témoigne d'une certaine dégradation du climat politique aux Etats-Unis. «Dans le passé, les politiciens pouvaient être des adversaires, mais ils demeuraient des amis. Dans le climat actuel, vous n'avez plus des adversaires politiques, vous avez des ennemis politiques. C'est ce que la révolution Gingrich a apporté à ce pays», opine le politologue Larry Hufford.

La politique texane n'est jamais ennuyeuse, dit-on. On commence à le croire.

## EN BREF

## George W. Bush en campagne

Washington (AFP) — George W. Bush s'est officiellement porté candidat hier pour un second mandat alors que sa popularité profite de la victoire contre l'Irak mais reste exposée à la mauvaise situation économique. La Maison-Blanche a présenté à la Commission électorale américaine (FEC) les documents nécessaires à sa candidature à l'élection présidentielle de novembre 2004. Cela sera sa dernière puisqu'un amendement à la Constitution interdit depuis 1951 aux présidents américains d'exercer plus de deux mandats de quatre ans.

«Les Américains décideront si je mérite un deuxième mandat», a lancé hier George W. Bush, faussement modeste, aux journalistes alors qu'il partait passer le week-end dans la villa officielle de Camp David, à une centaine de kilomètres de Washington. Le principal bénéficiaire est de pouvoir commencer dès le mois prochain à amasser des fonds pour financer la campagne.

## Exit Saëb Erakat

Jéricho (AFP) — Le ministre palestinien chargé des négociations, Saëb Erakat, a provoqué hier une première crise au sein du cabinet de Mahmoud Abbas en annonçant sa démission, à la veille d'un sommet entre le premier ministre

palestinien et son homologue israélien Ariel Sharon. M. Erakat n'a pas fourni d'explications mais a indiqué aux journalistes avoir présenté sa démission deux jours auparavant. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, «a repoussé cette démission et a demandé à M. Erakat de revenir sur sa décision», a indiqué un haut responsable palestinien sous le couvert de l'anonymat. Selon une source officielle palestinienne, M. Erakat est mécontent de n'avoir pas été inclus dans la délégation qui va rencontrer aujourd'hui M. Sharon et plus généralement de la façon dont les contacts sont menés avec Israël. Très connu sur la scène internationale, il est considéré comme un proche de M. Arafat dont il n'est pas un inconditionnel.

## Trésors récupérés

Bagdad (AFP) — Plus de 950 pièces dérobées à la mi-avril au musée de Bagdad ont été récupérées, a annoncé hier le chef d'une mission américaine chargée d'enquêter sur le pillage du musée et de répertorier les dommages. Dévoilant les conclusions préliminaires de la mission d'enquête, menée depuis le 22 avril, le colonel Matthew Bogdanos a souligné lors d'une conférence de presse au musée que le chiffre avancé de 170 000 pièces volées lors du pillage du musée était «exagéré».

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:  
www.ledevoir.com/offres.html  
www.ledevoir.com/avis.html

## Avis public

## Commission des transports du Québec

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal  
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000  
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

## SANCTIONS : SÉCURITÉ

Agriculture Punjab inc. de Montréal est déclarée totalement inapte.  
Attribution d'une cote «insatisfaisant» Appliquée à M. Narinder Singh Banga la déclaration d'inaptitude.  
Décision QCRC03-00116

4044185 Canada inc. de Montréal présidée par M. Behbal Singh Thandi est déclarée totalement inapte du 9 au 11 mai 2003.  
Attribution d'une cote «insatisfaisant» du 9 au 11 mai 2003.  
Décision QCRC03-00121

3458024 Canada inc. de Mansfield-et-Ponchartraine copropriété de MM. Claude et Cécil Boisvert est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision MCR03-00101

9057-1431 Québec inc. (Les produits de ciment M.B.M. (1998)) de Chénéville est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision MCR03-00103

Terrassement Gilles Fortier inc. de Saint-Dominique-du-Rosaire est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision MCR03-00106

## DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

## AUTOBUS

AUTOCAR CHARTRAND INC.  
1325, Montée Masson  
Laval QC H7E 4P2  
PROC. : FLYNN, RIVARD  
DEMANDE : NOLISÉ  
Territoire : Mascouche  
Horaire/fréquence : sur demande  
Clientèle : Groupes de personnes  
Condition/restriction : L'utilisation de véhicules de catégorie 2 est limitée à des véhicules scolaires bâtis sur des châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie de l'habitacle  
Catégorie : A2-A5-A6-A7  
Durée : 5 ans

Archibald, Theresa  
(Autobus Terry engr)  
6475, avenue Trans-Island  
Montréal QC H3W 3B7  
MODIFICATION DE PERMIS  
2-M-001274-001A  
TRANSPORT SCOLAIRE  
La demanderesse demande d'ajouter deux (2) nouvelles institutions, soit Merton Home & School association au 5554, avenue Robinson et le Royal Vale, 5851, rue Somerset à Montréal. Elle demande aussi d'ajouter le ville d'Outremont à son territoire.

TRANSPORT LEMENS INC.  
17, Cercle Legault  
Lac-Sainte-Marie QC J0X 1Z0  
DEMANDE : INTERURBAIN  
Territoire : De Bowman à Gatineau et à la Frontière Québec - Ontario à destination d'Ottawa  
Parcours : Route 307 : de Bowman à l'intersection de la route 309, route 309 : de l'intersection de la route 307 à Notre-Dame-de-la-Salette et retour à l'intersection du Chemin de Poltimore, Chemin de Poltimore : de l'intersection de la route 309 à l'intersection de la route 307, route 307 : de l'intersection du Chemin de Poltimore à l'intersection de la route 366, route 366 : de l'intersection de la route 307 à l'intersection de l'autoroute 50, autoroute 50 : de l'intersection de la route 366 à Gatineau, dans Gatineau et à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa : suivant entente avec les autorités municipales.  
Horaire/fréquence : suivant l'horaire autorisé  
Clientèle : public en général  
Conditions/restrictions : le titulaire est autorisé à desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf, à pas de service local sur le territoire de la Société des Transports de l'Outaouais.  
Catégorie : A5-A6  
Durée : 5 ans

JOIE DU PLEIN AIR NATURE TREK INC.  
631, rue des Alouettes  
Laval QC H7G 3W9  
DEMANDE : ABONNEMENT  
Territoire : De Montréal et Longueuil aux Iles-de-Boucherville à Longueuil  
Horaire/fréquence : 2 fois par jour. Du 10 juin au 15 septembre. 1er départ à 8 h 30 et retour à 12 h 30. 2e départ à 13 h et retour à 17 h ou sur demande à l'année longue  
Clientèle : Les clients faisant affaire avec Joie du Plein Air Nature Trek Inc. participant aux activités organisées dans le cadre d'un forfait de plein air.  
Catégorie : A6  
Durée : 5 ans

9004-8281 QUÉBEC INC.  
(Tours Côte de Beauré-Mont Ste-Anne)  
a/s Madame Huguette Saillant  
14, rue Thomassin  
Saint-Joachim QC G0A 3X0  
PROC. : FLYNN, RIVARD  
MODIFICATIONS : URBAIN  
5-Q-001176-001D  
Territoire : Saint-Ferréol-les-Neiges, Beauré, Sainte-Anne-de-Beauré  
Catégorie : A5-A6  
Date de fin : 26 février 2008  
ABONNEMENT : 5-Q-001176-002B  
Territoire : De Beauré au centre de ski du Mont Sainte-Anne pour les résidents des établissements suivants : Au pied du Mont Sainte-Anne, Les locations le Platel de Beauré Inc., Société de Gestion Cap aux Pierres (Hôtel Val des Neiges), Hébergement Mont Sainte-Anne B.B.F. Inc. (Condo Val des Neiges)  
Catégorie : A4-A5-A6  
Date de fin : 20 décembre 2006  
ABONNEMENT : 5-Q-001176-009A  
Territoire : Du Mont Sainte-Anne à Beauré au Massif de la Petite-Rivière-Saint-François à Petite-Rivière-Saint-François et retour  
Catégorie : A5  
Date de fin : 9 décembre 2006  
Désire ajouter la catégorie 2 à tous les permis décrits ci-haut et la condition et restriction suivante : L'utilisation d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.

## DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

## TAXI

4044185 Canada inc. de Montréal présidée par M. Behbal Singh Thandi est déclarée totalement inapte du 9 au 11 mai 2003.  
Attribution d'une cote «insatisfaisant» du 9 au 11 mai 2003.  
Décision QCRC03-00121

Q03-05131-4

AUTOBUS LAVAL LTEE  
445, rue des Alleghans  
Bureau 201  
Beaumont QC G1C 4N4  
PERMIS : ABONNEMENT  
Territoire : Circuit 1 : De : Québec (comprenant le territoire des anciennes municipalités de Charlesbourg, Beaumont, Val-Bélair, Loretteville, L'Ancienne-Lorette, Québec, Sainte-Foy et Sillery), Boischatel, L'Ange-Gardien À : Saint-Laurent-de-L'Île-d'Orléans, Saint-Jean, Saint-Pierre-de-L'Île-d'Orléans, Saint-Famille, Sainte-Pétronille, Château-Richer, L'Ange-Gardien et retour  
Circuit 2 : De : Québec (comprenant le territoire des anciennes municipalités de Charlesbourg, Beaumont, Val-Bélair, Loretteville, L'Ancienne-Lorette, Québec, Sainte-Foy et Sillery), Boischatel, L'Ange-Gardien À : Saint-François, Sainte-Anne-de-Beauré, Beauré et retour  
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.  
Clientèle : Travailleurs agricoles des Fédérations de l'UPA  
Conditions/restrictions : S'il pleut au point d'embarquement, il n'y a pas de transport  
Catégorie : A5-A6  
Durée : du 13 mai au 1er novembre 2003

Q03-09615-8

St-Jean, Marcel  
(Gestion M.S.T.J. enr.)  
17816, rue Charles Ouest  
Mirabel QC J7J 1J5  
PROC. : Me Jean Chayer  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
ST-JEAN-POIRIER  
1148, rue des Bouleaux  
Saint-Antoine QC J7Z 6T5  
TRANSFERT : 2-M-220403-001A  
Agglomération A.15 Saint-Jérôme

Q03-09602-6

Tremblay, Jean-François  
572, boulevard Olympique  
Pincourt QC J7V 6N6  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gilbert, Roger  
1453, Montée St-Lazare  
Saint-Lazare QC J7T 2W5  
TRANSFERT : 6-M-219963-001A  
Agglomération A.57 Vaudreuil

Q03-09603-4

Mansour, Boutros  
(TRANSPORT SAMBA)  
5852, boul. Couture  
Saint-Léonard QC H1P 1A7  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Aoun, Émile  
3098, rue Edith  
Laval QC H7P 2C3  
TRANSFERT : 6-M-218791-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09607-5

Hussain, Raihan  
6937, boul. de l'Acadie  
Montréal QC H3N 2V5  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Hussain ibna, Al-Mahmoud  
6429, 5e rang Petit  
Montréal QC H2S 3E5  
TRANSFERT : 5-M-219642-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09619-0

BRANDON TAXI  
5250, Chemin du Lac  
Saint-Gabriel-de-Brandon QC J0K 2N0  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Longpré, Jean-Baptiste  
1340, 5e rang Petit  
Saint-Gabriel QC J0K 2N0  
TRANSFERT : 9-M-205050-002A  
Agglomération Saint-Gabriel

Q03-09621-6

Saliba, Walid  
1216, rue Marquette  
Longueuil QC J4K 4Z9  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Goulet, Richard  
8486, boul. St-Michel  
Montréal QC H1Z 3E8  
TRANSFERT : 3-M-220063-001A  
Agglomération A.2 Longueuil

Q03-09626-5

TAXI G & P INCORPORÉE  
7602, rue Centrale  
LaSalle QC H8P 1K7  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Faucon, Rose  
1640, rue Barbeau  
Sainte-Catherine QC J0L 1E0  
TRANSFERT : 8-M-220688-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

Q03-09628-1

Badaoui, Moulay Larbi  
4910, av. Pierre-de-Coubertin, app. 3  
Montréal QC H1V 1B2  
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT  
A.11 Montréal  
BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

Q03-09558-0

Toubi, Abdallah  
6955, av. Fielding, app. 109  
Montréal QC H4V 1P8  
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT  
A.11 Montréal  
BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

Q03-09600-0

St-Jean, Marcel  
(Gestion M.S.T.J. enr.)  
17816, rue Charles Ouest  
Mirabel QC J7J 1J5  
PROC. : Me Jean Chayer  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
ST-JEAN-POIRIER  
1148, rue des Bouleaux  
Saint-Antoine QC J7Z 6T5  
TRANSFERT : 2-M-220403-001A  
Agglomération A.15 Saint-Jérôme

Q03-09602-6

Tremblay, Jean-François  
572, boulevard Olympique  
Pincourt QC J7V 6N6  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gilbert, Roger  
1453, Montée St-Lazare  
Saint-Lazare QC J7T 2W5  
TRANSFERT : 6-M-219963-001A  
Agglomération A.57 Vaudreuil

Q03-09603-4

Mansour, Boutros  
(TRANSPORT SAMBA)  
5852, boul. Couture  
Saint-Léonard QC H1P 1A7  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Aoun, Émile  
3098, rue Edith  
Laval QC H7P 2C3  
TRANSFERT : 6-M-218791-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09607-5

Hussain, Raihan  
6937, boul. de l'Acadie  
Montréal QC H3N 2V5  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Hussain ibna, Al-Mahmoud  
6429, 5e rang Petit  
Montréal QC H2S 3E5  
TRANSFERT : 5-M-219642-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09619-0

BRANDON TAXI  
5250, Chemin du Lac  
Saint-Gabriel-de-Brandon QC J0K 2N0  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Longpré, Jean-Baptiste  
1340, 5e rang Petit  
Saint-Gabriel QC J0K 2N0  
TRANSFERT : 9-M-205050-002A  
Agglomération Saint-Gabriel

Q03-09621-6

Saliba, Walid  
1216, rue Marquette  
Longueuil QC J4K 4Z9  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Goulet, Richard  
8486, boul. St-Michel  
Montréal QC H1Z 3E8  
TRANSFERT : 3-M-220063-001A  
Agglomération A.2 Longueuil

Q03-09626-5

TAXI G & P INCORPORÉE  
7602, rue Centrale  
LaSalle QC H8P 1K7  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Faucon, Rose  
1640, rue Barbeau  
Sainte-Catherine QC J0L 1E0  
TRANSFERT : 8-M-220688-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

Q03-09628-1

9128-2194 QUÉBEC INC.  
255, rang Yamaska  
Saint-Hugues QC J0H 1N0  
PROC. : VACHON & VACHON  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gingras, Stéphane  
130, rue Gabriel  
Saint-Alphonse QC J0E 2A0  
TRANSFERT : 5-M-215012-001A  
Agglomération A.33 Granby

Q03-09629-9

Abi-Nahed, Wadih  
584, rue Filatreal  
Laval QC H7X 1K6  
PROC. : Me Jean Chayer  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Timu, Mihaila  
178, rue de l'Ermitage  
Laval QC H7W 4X5  
TRANSFERT : 9-M-219754-001A  
Agglomération A.8 Laval

Q03-09630-7

Dalmacy, Dieusaveur  
12379, rue Clément-Ader  
Montréal QC H1E 1X5  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Exantus, Stéphane  
12379, rue Clément-Ader  
Montréal QC H1E 1X5  
TRANSFERT : 7-M-218360-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09631-5

Laramé, Joël  
3173, rue Fleury Est, app. 4  
Montréal-Nord QC H1H 2R2  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Calonges, Yves  
5322, rue Jules-Fournier  
Montréal-Nord QC H1G 2W7  
TRANSFERT : 6-M-217843-002A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09638-0

Cheref, Toufik  
1084, boul. Nobert, app. 6  
Longueuil QC J4K 4Z9  
PROC. : Me Jean Chayer  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Amisial, Max  
601, rue Carleton  
Laval QC H7W 4R6  
TRANSFERT : 3-M-218042-002A  
Agglomération A.2 Longueuil

Q03-09640-6

Germain, Fritzner  
7350, rue Chambord, app. 1  
Montréal QC H2E 1W9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Ramescu, Constantin  
150, av. Dorval, app. 402  
Dorval QC H9S 3H1  
TRANSFERT : 2-M-210933-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09643-0

Lucien, Merishe  
10059, rue Pelletier, app. 1  
Montréal-Nord QC H1H 3R9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
El Khoury, Jihad Moussa  
335, rue Deguire, app. 810  
Saint-Laurent QC H4N 1P7  
TRANSFERT : 4-M-218041-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09644-8

Bassil, Tarek  
8579, rue Cluny  
Saint-Léonard QC H1R 2X4  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
El Khoury, Jihad Moussa  
335, rue Deguire, app. 810  
Saint-Laurent QC H4N 1P7  
TRANSFERT : 4-M-218041-001A  
Agglomération A.11 Montréal

Q03-09647-1

MUNICIPAL TAXI INC.  
5377, rue Delorimier  
Montréal QC H2H 2C1  
PROC. : Me Michel B. Paré  
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT  
2-M-204308-001A-002A-003A-005A-

007A-008A-009A-010A-011A-012A-014A-015A-016A-017A-018A-020A-021A-022A  
Nouveaux actionnaires :  
Les Gestions Omer Brien Inc.  
Actionnaire de Les Gestions Omer Brien Inc. : Omer Brien  
Omer Brien  
Marc Brien  
Lyse Plouffe-Brien

Q03-09650-5

TAXI COWANSVILLE INC.  
106, rue Léopold  
Cowansville QC J2K 1X5  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Ouellet, Jean-Marie  
138, rue Québec  
Cowansville QC J2K 2A3  
TRANSFERT : 5-M-202143-001A  
Agglomération A.4 Cowansville

Q03-09661-2

Lapierre, Louise et  
Germain, Dany  
3921, rue Mackay  
Saint-Hubert QC J4T 2P7  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gauthier, Yvan  
382, Be Avenue  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 1L7  
TRANSFERT : 1-M-217400-001A  
Agglomération Chambly

Q03-05134-8

CO-OP TAXI DE ROUYN-NORANDA  
18, Monseigneur Tessier Ouest  
Rouyn-Noranda QC J9X 2S4  
PROC. : Corbeil, Séguin, Morissette & Associés  
ET

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## ÉQUITABLE

SUIVE DE LA PAGE 1

Timothy's Coffee ou Second Cup, qui se targuent tous, sur l'emballage de leurs produits, leur site Internet et autres documentations, de mettre en marché du café équitable. Résultat: «un nombre significatif de commerçants ne suit pas les règles de certification reconnues, ce qui laisse la porte ouverte aux abus», commente l'organisme versé dans la défense des consommateurs.

Un exemple? Terra Coffee, de Montréal, qui présente son café sous la marque HumanTerra comme «un café plus qu'équitable». Un qualificatif trompeur qui ne renvoie pas à une notion de liens commerciaux durables empreints d'équité entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord, comme le veut l'esprit du commerce équitable, mais plutôt à «un programme d'aide médicale pour les producteurs cubains de café, sans préciser la part de bénéfices qui y est versée, ainsi qu'un programme appelé Club des petits-déjeuners qui permet de servir des repas aux enfants des écoles défavorisées de Montréal», ont découvert les enquêteurs de l'Union.

«Nous n'avons rien contre les œuvres de charité, précise Charles Tanguay, porte-parole du regroupement d'associations de consommateurs, mais le principe du commerce équitable n'est pas la charité. Au contraire, il s'agit plutôt de redonner leur dignité aux producteurs en s'appuyant sur une nouvelle façon de faire du commerce.»

Une nouvelle façon clairement balisée d'ailleurs à l'échelle internationale par la Fair Trade Labeling Organization (FLO), qui ne reconnaît au Canada qu'un seul certificateur pour les produits équitables comme le café, le thé, le sucre, le cacao ou le chocolat: l'organisme Transfair Canada, dont le logo apparaît sur bon nombre de ces produits. Des revendeurs de café scrutés par l'Union, aucun au moment de l'enquête n'y avait adhéré. Fire, la grande majorité disposait de certifications non reconnues loin d'être «transparente et publiée», et près de 50 % utilisaient des critères pour définir l'équitable impossibles à vérifier.

Un véritable capharnaüm qui devrait inciter les consommateurs à la vigilance et les pousser surtout à systématiquement rechercher le sceau de certification de Transfair Canada lorsque vient le temps de déboursier quelques dollars de plus au nom d'une mondialisation à visage plus humain, croit l'Union. Quant aux gouvernements, ils devraient rapidement encadrer par les voies légales l'appellation «équitable», demande l'organisme consommériste, comme cela est déjà le cas pour le biologique, afin de faire le ménage dans un milieu qui, à en juger par cette enquête, en a un grand besoin.

## Washington désapprouve

Washington (AFP) — Les États-Unis ont désapprouvé hier la décision de la Chine, qui a publié jeudi une interprétation de la loi sur les maladies contagieuses qui rend passible de la peine capitale ou d'un emprisonnement à vie toute personne s'opposant à une mesure de quarantaine et disséminant le SRAS intentionnellement. De tels châtements «accroissent les réactions de peur et la discrimination à l'encontre des victimes du SRAS et ternissent encore l'image de la Chine à l'étranger», a déclaré une porte-parole du département d'État, Tara Rigler.

## Rectificatif

C'est Jean-François Nadeau qui a signé le texte sur Tolstoï à la une du cahier Livres d'aujourd'hui. Sa signature a été omise par erreur.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Le président de TQS démissionne

LE DEVOIR

René Dumont, président et chef de l'exploitation de TQS, a annoncé hier sa démission qui prend effet immédiatement.

M. Guimond, qui occupait cette fonction depuis 1998, a mentionné dans un bref communiqué émis en fin d'après-midi que cette décision était prise au terme d'une réflexion amorcée il y a quelque temps déjà. Il affirme aussi que la plus récente audiométrie BBM confirme que TQS est le réseau de télévision généraliste francophone le plus stable quant à ses parts de marché.

Il semble pourtant que ce récent sondage montrait plutôt une remontée des parts de marché de TVA et d'une baisse assez générale de deux autres grands réseaux généralistes, dont TQS, qui n'avait qu'une seule émission parmi les 20 premières, soit celle de Jean-Luc Montgrain, laquelle connais-

sait d'ailleurs une certaine baisse. Il faut dire cependant que TQS disait contester les méthodes de BBM pour établir les cotes d'écoute des stations de télévision.

Quoi qu'il en soit, M. Guimond affirme que «maintenant que l'entreprise est solidement positionnée et bien engagée sur la voie de la rentabilité, [il a] décidé d'entreprendre une profonde réflexion afin d'effectuer un bilan des dernières années et de déterminer le genre de défis [qu'il aimerait] relever au cours de celles à venir». Il dit regretter néanmoins de perdre le plaisir et le privilège de travailler avec des collègues chevronnés, aguerris et qui comptent parmi les plus créatifs.

Enfin, son patron, Michel J. Carter, président et chef de la direction, a salué le travail de René Guimond qui, dit-il, «a permis à TQS de reconquérir en très peu de temps une place de choix au sein du paysage télévisuel francophone du Québec».

## Série d'attentats à Casablanca

Casablanca (AFP) — Au moins sept attentats à la bombe ont été perpétrés hier soir à Casablanca, provoquant un grand nombre de morts, selon les premiers témoignages.

L'agence officielle marocaine Map a confirmé que «quatre explosions d'origine criminelle ont fait des victimes» dans la ville.

Une ou plusieurs bombes ont dévasté le Cercle de l'alliance israélienne de Casablanca, où des témoins ont vu plusieurs morts et ont assisté à l'évacuation de blessés.

Au moins six autres bombes ont explosé dans la ville, capitale économique du royaume, au moins quatre d'entre elles ayant été déclenchées à 22h locales simultanément, selon les premiers recoupements.

Parmi les cibles des attentats criminels se trouve un centre hispanique du centre-ville, la Casa Espana, où ils ont provoqué des morts et de nombreux blessés, selon des témoins.

Toujours au centre-ville, les grands hôtels Safir et Sarah ont été visés. Aucun bilan de victimes ou de dégâts n'a été annoncé deux heures après les explosions.

Selon une source qui n'a pu être vérifiée, le consulat de Belgique à Casablanca aurait été également touché.

Dans le quartier ouest d'Ain Diab, le long de la Corniche, haut lieu de restauration et de loisirs, trois autres lieux ont été touchés, dont un autre hôtel, ont assuré à l'AFP plusieurs témoins oculaires.

## EXTERMINER

SUIVE DE LA PAGE 1

médiatique de la découverte du moindre insecte dans une conserve ou une assiette. Il n'est donc pas surprenant que des agriculteurs en viennent à paniquer en réalisant qu'il y a encore des canards dans l'étang qu'ils utilisent pour irriguer leurs fraises. Je vais me faire accuser de quoi, se disent-ils, si on devait découvrir des salmonelles ou des coliformes sur mes fraises. Certains vont en déduire qu'il faut éliminer les canards. D'autres iront jusqu'à stériliser l'étang avec des produits toxiques sans penser qu'il s'agit d'un cours d'eau qu'ils contaminent volontairement et illégalement. D'autres peuvent essayer de se couvrir en demandant à un professionnel de leur prescrire des traitements de ce genre.»

Mais pour la présidente de l'Ordre des agronomes, stériliser des milieux naturels en dehors des cultures est un «acte de pollution illégal» que rien ne justifie.

Des maraîchers du sud de la Montérégie, ont raconté au Devoir sous le couvert de l'anonymat de véritables histoires d'horreur, peu nombreuses, mais qui laissent songeurs sur l'émergence des stratégies improvisées pour contrôler des espèces indésirables. Le voisin d'une de nos sources aurait arrosé un marais avec du malathion pour y empoisonner les grenouilles qu'il juge trop nombreuses dans son champ. Un autre a arrosé à doses concentrées d'un produit hautement toxique des champs laissés en friche depuis des années pour y tuer des sauterelles, des cochenilles et même, espérait-il, les mulots qu'il ne voulait plus voir dans son champ de légumes, situé juste à côté.

Les problématiques les plus courantes sont quand même moins radicales mais tout aussi questionnables. Certains maraîchers utiliseraient du sulfate de cuivre pour désinfecter des étangs d'irrigation construits à même les cours d'eau avant d'en utiliser l'eau sur leurs cultures, ce qui tue batraciens, poissons, larves d'insectes, etc. D'autres utilisent des pesticides autour de leurs champs pour créer une

sorte de *no man's land* pour les limaces, particulièrement friandes de légumineuses.

À la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, un affilié de l'UPA, le porte-parole, Philippe Olivier, affirme que personne à la direction n'a jamais entendu parler de pareilles pratiques. Des pratiques qui semblent condamnables à première vue, si elles existent, a-t-il dit.

Luc Brodeur était de ceux qui ont lancé dans les années 80 le réseau québécois de dépestage des maladies et épidémies, créé pour réduire l'usage des pesticides aux seuls cas vraiment nécessaires. Il dirige aujourd'hui le PRISME (Production en régie intégrée du sud de Montréal enr.), un organisme auquel sont affiliés des centaines de producteurs maraîchers intéressés à réduire sur leurs terres l'usage des pesticides.

Ce praticien confirme, lui aussi, avoir été témoin ou avoir entendu parler de cas ou de tentatives de stérilisation de milieux naturels autour ou à proximité de cultures. Il qualifie cependant ce genre d'initiatives de «marginales», mais s'inquiète de cette tendance qu'il attribue à l'adoption des normes américaines HACCP (Hazard Analysis of Critical Control Points) par les grands acheteurs corporatifs québécois et par les grossistes qui écoulent chaque année la moitié de la production maraîchère du Québec aux États-Unis.

Cette norme, dit-il, a été créée par la société Pillsbury à la demande de la NASA dans les années 60 parce qu'on voulait augmenter considérablement le taux de sécurité des aliments emportés par les astronautes dans l'espace. En 1993, l'administration Clinton en a exigé l'application à toutes les viandes pour l'an 2000. Cette norme s'est progressivement étendue aux productions végétales et sert maintenant de barème pour la production québécoise. La crainte de voir ses produits refusés parce que non conformes conduirait des producteurs québécois à bricoler des solutions peu acceptables pour l'environnement, qu'heureusement, dit-il, on peut remplacer efficacement par des mé-

thodes plus douces et tout aussi efficaces.

PRISME recommande, par exemple, à ses membres de reprofiler les fossés autour des cultures pour y faire disparaître, par un meilleur écoulement, les poches d'eau qui constituent des milieux propices aux grenouilles. Incidemment, note-t-il, la présence de ces batraciens dans les champs serait en recrudescence depuis quelques années, ce qu'il attribue au réchauffement climatique. Autres méthodes douces: les maraîchers peuvent laisser une bande de terre nue autour de leur culture ou ils laissent le chiendent envahir leurs fossés pour y développer un tissu bas mais dense. Grenouilles et limaces ne franchissent pas ces barrières naturelles, trop sèches à leur goût.

Pour cet agronome, deux facteurs engendrent cette poussée vers la stérilisation des milieux naturels autour des champs qu'on devrait systématiquement remplacer par des zones tampons bien conçues. Lui aussi note l'appât de certains médias sensationnalistes qui ont fait un drame de la découverte, il y a deux ans, d'un insecte dans une boîte de conserve. Il évoque aussi la mécanisation croissante des opérations de récolte et de préparation des aliments: faute de contrôle humain, les acheteurs font pression pour que des mesures préventives radicales soient prises dans le champ et tout autour pour éviter la moindre trace d'insecte ou d'animal dans le produit final.

Il raconte qu'une représentante d'une grande société américaine lui a même donné un jour le nom d'un pesticide radicalement éliminateur en lui disant qu'il faudrait l'utiliser rapidement pour obtenir la qualité recherchée. Heureusement, dit-il, les agriculteurs québécois vivent et tiennent en général à la salubrité de leurs terres. Il en résulte une préoccupation réelle pour les abus d'usage des pesticides dans le milieu de vie familial «en raison notamment de la vigilance des femmes». Une préoccupation, ajoute-t-il, qu'on ne trouve pas autant de l'autre côté de la frontière où les grands propriétaires vivent en ville pendant que leurs grandes fermes sont laissées aux soins d'immigrants peu payés.

## INFIRMIÈRES Mais la partie est encore loin d'être gagnée

SUIVE DE LA PAGE 1

au cours de la prochaine année. Ce qui laisse prévoir un solde net de 617 infirmières additionnelles dans le réseau.

«On a eu des années avec très peu de graduées et beaucoup de départs à la retraite. Ce n'est plus le cas à l'heure actuelle, car il y a eu une progression importante dans le volume des étudiantes depuis les dernières années», a expliqué hier Dominique Breton, porte-parole pour le ministère de la Santé et des Services sociaux.

En effet, ce renversement de tendance découle du bond spectaculaire survenu dans les inscriptions aux programmes de formation en sciences infirmières depuis 1999, soit après que Québec eut décidé de lever les contingents dans ces programmes.

Selon Dominique Breton, le nombre d'étudiantes en sciences infirmières en formation dans les cégeps et les universités au Québec a grimpé de 65 % en quatre ans. Alors que 3100 étudiantes étaient sur les bancs d'école en 1999, plus de 4500 y poursuivent aujourd'hui leurs études.

«On dirait que le secteur de la santé est de nouveau perçu par les étudiants comme un secteur intéressant où il y a des perspectives d'emploi», avance Jacques Larouche avec enthousiasme.

À l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), on se montre tout aussi heureux de ce qui paraissait encore hier être une pénurie insurmontable. On se souviendra que l'ordre, ainsi que les syndicats infirmiers, avait été parmi les premiers acteurs du réseau à tirer la sonnette d'alarme et à enjoindre au gouvernement de faire des gestes concrets pour pallier un manque de personnel.

Même si on compte maintenant près de 65 000 infirmières dans le réseau de la santé, on estime toujours à 1500 le nombre d'infirmières manquantes pour combler les postes vacants et répondre aux besoins de la clientèle. On sait que, depuis plusieurs années, les heures supplémentaires sont devenues la norme dans plusieurs hôpitaux des régions les plus durement touchées par la pénurie d'infirmières, soit Montréal et l'Outaouais.

«C'est une excellente nouvelle», a affirmé pour sa part Sylvie Vallières, responsable des communica-

tions pour l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Mais la corporation infirmière juge malgré tout que la partie est encore loin d'être gagnée, même si des points importants ont été marqués. Certes, la profession a réussi à regagner la faveur des étudiants, il reste cependant beaucoup à faire pour garder au poste les infirmières déjà embauchées dans les hôpitaux.

En effet, on a observé que 15 % des jeunes infirmières qui font leur entrée dans le métier le quittent au cours des cinq années suivantes. Une perte sèche pour le système, qui fait très mal aux hôpitaux. Sans qu'on sache les causes réelles de ces départs, on cite le manque d'encadrement offert aux jeunes recrues, les conditions de travail difficiles et le faible nombre de postes à temps complet de jour offerts dans le réseau.

«Les bancs des écoles sont pleins, on ne peut en prendre plus. Ce qu'il faut maintenant, c'est s'assurer que ces jeunes terminent leurs études et qu'elles restent dans le métier pour longtemps», souligne Mme Vallières.

## MARTEL De la fiction au religieux

SUIVE DE LA PAGE 1

Yann Martel a signé plusieurs romans qui n'ont pas obtenu la réception critique souhaitée. «En 1996, mon second livre, un roman, est sorti au Canada. Il n'a pas eu beaucoup de succès», écrivait-il d'ailleurs, en avant-propos de *Life of Pi*. Aujourd'hui, il arrive à peine à gérer les innombrables demandes d'entrevues qui pleuvent sur lui dès qu'il se présente quelque part. «Je me sens un peu comme un singe dans un zoo ou dans un cirque», lance-t-il d'ailleurs à la blague, encore tout étonné de l'expérience. Le lancement de son livre l'emmènera bientôt en Islande, en Pologne et en Israël. Et le livre, qui a déjà ravi un public adulte, gagne de plus en plus de jeunes de neuf ans et plus, qui lui envoient un courrier abondant.

L'auteur ne se plaint pas de ce soudain tourbillon dans son existence. «La vie d'écrivain est tellement solitaire.» Et ce n'est pas qu'en surface que le livre *Life of Pi*, entrepris il y a quatre ans, a changé la vie de Yann Martel. Né de parents athées, ou n'affichant aucune inclination religieuse, Yann Martel a repris contact avec la religion catholique après le voyage en Inde qui a inspiré son livre. Depuis, il dit fréquenter régulièrement l'église, quand son horaire chargé le permet. Il a lu la Bible, le Coran et le *Bhagavad-gita*. Comme son personnage, il peut fréquenter autant une église catholique à Montréal qu'un temple hindou en Inde ou un tapis de prière musulman. «N'y a-t-il pas qu'une seule nation au ciel?», demande d'ailleurs Pi dans son livre. Il est végétarien. Et ce qui

le fascine par-dessus tout, c'est comment l'homme arrive à vivre avec le mal.

«C'est facile de vivre avec le lait et le miel, mais comment arrive-t-on à vivre avec le mal? [...] Il y a quatre ans je me suis demandé comment la religion composait avec le mal. En d'autres mots, qu'est-ce que cela changerait d'avoir la foi?»

La foi, il l'a trouvée, même si le scepticisme demeure présent dans sa réflexion.

«Cela a commencé avec une histoire survenue au Canada, à Victoria, ajoute-t-il plus tard. Une jeune femme avait été battue par son ami, qui l'a ensuite laissée se noyer. Or les parents de la jeune femme, qui étaient croyants, ont immédiatement dit qu'ils pardonnaient à l'agresseur de leur fille. [...] Ce pardon aurait été impossible à ses parents s'ils n'avaient pas eu la foi», dit-il.

Yann Martel demeure par ailleurs critique envers la religion comme institution. Il constate par exemple que ceux qui tournent le dos à la religion, particulièrement au Québec, le font souvent pour des raisons spécifiques: une femme ou un homosexuel trouveront que la religion catholique est sexiste ou homophobe par exemple.

«C'est jeter le bébé avec l'eau du bain, dit-il. Dans un sens, la religion ressemble à la fiction, elle ne fonctionne que si l'on y croit.»

«Si on veut faire une lecture métaphorique de mon roman, on pourrait dire que le tigre représente Dieu, suggère-t-il, un Dieu que l'on craint mais qui nous console et qu'il faut apprivoiser.» La dualité tigre et être humain religieux pourrait aussi être interprétée

comme la dualité entre le corps et l'imagination.

Cette fascination pour les animaux lui est venue de l'Inde, ce pays où les animaux, vaches sacrées en tête, côtoient l'humain dans son intimité. Son héros, Pi, de son vrai nom Piscine Molitor Patel, est devenu le fils du propriétaire d'un zoo. C'est de ce zoo, que la famille tentera d'emmener avec elle en Amérique, que vient le tigre qui accompagnera Pi dans son périple.

«Je me suis rendu compte que j'écrivais sur des sujets sur lesquels personne n'écrit: la religion et les zoos. Je prends la défense des zoos.»

Son histoire pourrait ressembler à celle de Noé et de son arche. Yann Martel n'a-t-il pas enseigné la place des animaux dans la littérature occidentale à Berlin cette année?

«J'ai diverses influences», dit Martel, reconnaissant l'appartenance au livre *Max et les Félines*, de Moacyr Scliar, dans son œuvre, ou encore de Robinson Crusoe, de Stevenson.

Reste que, depuis qu'il a gagné le Booker Prize, il n'a pas eu le temps ni de lire une ligne. Après la vertigineuse tournée promotionnelle de son livre, il est attendu à Saskatoon pour une résidence d'écrivain de neuf mois. Ensuite, il rentrera à Montréal, ville qu'il aime, où il s'est établi à 28 ans, où il vit, et où il assiste hebdomadairement des personnes confinées aux soins palliatifs. Il a, dit-il, désormais assez d'argent pour s'offrir un bureau. «Un retour à la normale», dit-il. Une normale qui a, de toute évidence, changé pour toujours.